



Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) 2023-2027

Le mot de l'université

Chers étudiants, chers collègues,

C'est avec un immense plaisir que nous nous adressons à vous pour introduire le Schéma Directeur de Vie Étudiante (SDVE) de notre université. Nous considérons primordial de placer la qualité de vie étudiante au cœur de nos préoccupations.

Notre université est bien plus qu'un espace d'enseignement et de recherche. C'est un véritable lieu de vie, de partage et d'échanges, visant le plein épanouissement. Nous sommes conscients que la réussite académique de nos étudiants dépend non seulement de la qualité de notre enseignement, mais également des conditions dans lesquelles ils évoluent au quotidien.

Nous entendons renforcer les services de soutien académique et psychologique, garantir l'accessibilité aux infrastructures sportives et culturelles, ainsi que promouvoir un environnement sain et sécurisé pour tous.

Nous sommes résolument engagés à créer une communauté universitaire où chacun se sentira non seulement accepté, mais également valorisé dans sa diversité. Nous croyons en une université inclusive où chaque voix compte et contribue à enrichir notre tissu social et intellectuel des Antilles.

Le SDVE que nous vous présentons ci-après est le fruit d'une réflexion approfondie, nourrie par vos retours, vos suggestions et vos aspirations. Il vise à améliorer votre expérience étudiante dans tous ses aspects, que ce soit sur le plan académique, social, sanitaire, culturel ou sportif.

Nous attachons une importance particulière à la dimension sociale et citoyenne de votre parcours universitaire. Le SDVE prévoit ainsi des actions visant à promouvoir l'inclusion, le respect, la diversité et le vivre-ensemble au sein de notre communauté étudiante. Il vise à mettre en place des dispositifs concrets pour améliorer tous les aspects de votre vie sur nos campus.

Ce schéma directeur s'articule autour de plusieurs axes majeurs. Ainsi, nous mettons en place des dispositifs d'accompagnement personnalisé pour favoriser votre réussite académique et votre insertion professionnelle.

Nous sommes convaincus que ce Schéma Directeur de Vie Étudiante constitue un levier essentiel pour améliorer votre quotidien à l'université et pour vous permettre de vous épanouir pleinement dans toutes vos dimensions. Je vous invite donc à vous impliquer activement dans sa mise en œuvre et à contribuer, par vos idées et votre engagement, à faire de notre université un lieu-monde où se conjuguent les intelligences et les dynamiques.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de succès dans tous vos projets.

Sincèrement,

Professeur Michel GEOFFROY
Président de l'Université des Antilles

Professeure Guylène AURORE
Cheffe de Projet « Elaboration du SDVE »

SOMMAIRE

METHODOLOGIE D'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE VIE ETUDIANTE

INTRODUCTION

AXES THEMATIQUES

STRUCTURATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE VIE ETUDIANTE

DIAGNOSTIC

PLAN D' ACTIONS POUR LE SCHEMA DIRECTEUR DE VIE ETUDIANTE

INDICATEURS DU SCHEMA DIRECTEUR DE VIE ETUDIANTE

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE VIE ETUDIANTE

Période concernée : 1^{er} mai 2023 – 30 juin 2024

INSTANCES DU SDVE

COMITÉ TECHNIQUE (COTECH)

Composition :

Vice-présidents chargés de la formation et de la vie universitaire : Pr Guylène AURORE et René DORVILLE

Vice-présidents étudiant des Pôles universitaires : Ethan RINALDO et Alexy-Kanel COUFFE

Vice-président étudiant : Carl RIPON

Vice-président délégué aux affaires numériques : Jimmy NAGAU

Vice-président délégué à la certification en Langues : Jean-Louis JOACHIM

Chargés de mission Enseignement Supérieur des académies de Martinique et de Guadeloupe : Fernand SABIN et Carole SHEIKBOUDHOU

Directrice Générale des Services : Marie-Laure LOPEZ

Directeur Général des Services Adjoint : Boris HANOT

Directrice des Etudes et de la Vie Etudiante : Murielle COMBET

Chargée de Gestion Administrative : Véronique EDOUARD-LALANNE

Conservateur Responsable des collections du SCD : Audry BETTANT

Représentant de la Direction du Bureau des Relations Internationales (BRI) : Magali FAVARD

Directeur du SUAPS : Jean-Philippe BLACODON

Représentantes du SUMPSS : Soly FOY et Laurence HUSSON (Infirmières)

Directeur de la vie des campus : Jean-Philippe BLACODON

Directrice du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : Elise MIGNOT

Directrice du Bureau de la Vie Etudiante : Béatrice JEAN-MARIE

Directeur du CROUS : Jean-Pierre DUPRAT

Responsable de l'Accueil étudiant (DOSIP) : Evelyne RODACH

Responsable de la cellule Handicap (DOSIP) : Michelle GILLOT

Responsable de l'Observatoire Interrégional de la Vie des Étudiants (OIVE) : Armelle LABALLE

Assistante en Production, Traitement de données et Enquêtes : Sandrine TACITA

Rôle :

Participer aux réunions de concertation

Valider les axes thématiques

Valider le questionnaire sur la vie étudiante

Valider les actions proposées et les indicateurs de VE

Réunions :

11 mars 2024

12 juin 2024

COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

Composition :

Vice-présidents chargés de la formation et de la vie universitaire : Pr Guylène AURORE et René DORVILLE

Vice-président étudiant : Carl RIPON

Vice-présidents étudiant des Pôles universitaires : Ethan RINALDO et Alexis-Kanel COUFE

Directrice Générale des Services : Marie-Laure LOPEZ

Directrice des Etudes et de la Vie Etudiante : Murielle COMBET

Rôle :

Valider la méthodologie

Valider les calendriers

Valider les axes stratégiques

Valider la proposition finale de SDVE

Réunions :

06 mars 2024

13 juin 2024

CONSULTATIONS**Réunions**

Présentation de la démarche d'élaboration du SDVE au Président de l'UA et échanges – Proposition d'orientations - 07 septembre 2023

Présentation de la démarche d'élaboration du SDVE aux deux chargés de mission des Rectorats de Guadeloupe et de Martinique – Discussion sur les bilans des CTAVE des deux académies – Croisement avec le projet de SDVE de l'UA – 27 octobre 2023

Présentation de l'élaboration du SDVE aux membres de la CFVU - 27 avril 2024

Réunion des doyens/directeurs de composantes/ responsables de filières et RAF - 02 Mai 2024

Recueil de données par consultations auprès des :

Directions des services communs – 5 entretiens (DOSIP, SUMPPS, BRI, SCD, Cellule HANDICAP)

Associations étudiantes et élus étudiants de l'ensemble des campus – 5 ateliers étudiants animés par les élus étudiants des conseils centraux

Consultations individuelles :

ARS – 13 mars 2024

CTM – 14 mars 2024

DEETS – 14 mars 2024 (Martinique) et 19 mars 2024 (Guadeloupe)

CROUS – 17 avril 2024

Région Guadeloupe (plusieurs échanges)

Conseil Départemental de Guadeloupe (plusieurs échanges)

Ateliers étudiants du PUR de Guadeloupe

- Vie associative - 18 novembre 2023
- Stage, jobs et alternance - 18 novembre 2023
- Transport et Logement - 3 février 2024
- Santé et Bien-être - 3 février 2024
- Précarité - 3 février 2024

Ateliers étudiants de PUR de Martinique - 13 Mars 2024

- Transport et Logement - Restauration
- Santé et Bien-être - Harcèlement et VSS - Accueil et dispositifs
- Précarité - Alimentation et précarité
- Vie associative
- Stage, jobs et alternance,
- Engagement étudiant
- Mobilité internationale
- Activités sportives, Activités culturelles, Activités artistiques

Synthèses des consultations et ateliers

Synthèse des propositions des services communs (suite aux consultations)

Synthèse des propositions des étudiants (suite aux ateliers)

ENQUETE DE VIE ETUDIANTE

Elaboration du questionnaire de vie étudiante (20 volets distincts) - de novembre 2023 à mars 2024

Présentation puis Consultation et échanges avec les VPE – décembre 2023

Paramétrage du questionnaire de vie étudiante sur le logiciel Lime Survey - de janvier à mars 2024

Consultation et échanges avec le COTECH, les services communs, le SCD... du 12 au 30 mars 2024

Phase de test de l'enquête étudiante du 02 au 05 mai 2024

Réunion avec les doyens/directeurs de composantes et RAF pour le lancement de l'enquête – 02/05/24

Lancement de l'enquête sur les deux pôles de l'université : en Guadeloupe et à la Martinique– 06 mai 2024

Fin de l'enquête – 20 mai 2024

Traitement des résultats – du 21 mai au 04 juin 2024

RÉDACTION

De mi-mai à mi-juin 2024

VALIDATION DU DOCUMENT DANS LES INSTANCES

Pour avis en CFVU – 17 juin 2024

Pour avis en CAC – 25 juin 2024

Pour adoption en CA – 04 juillet 2024

INTRODUCTION

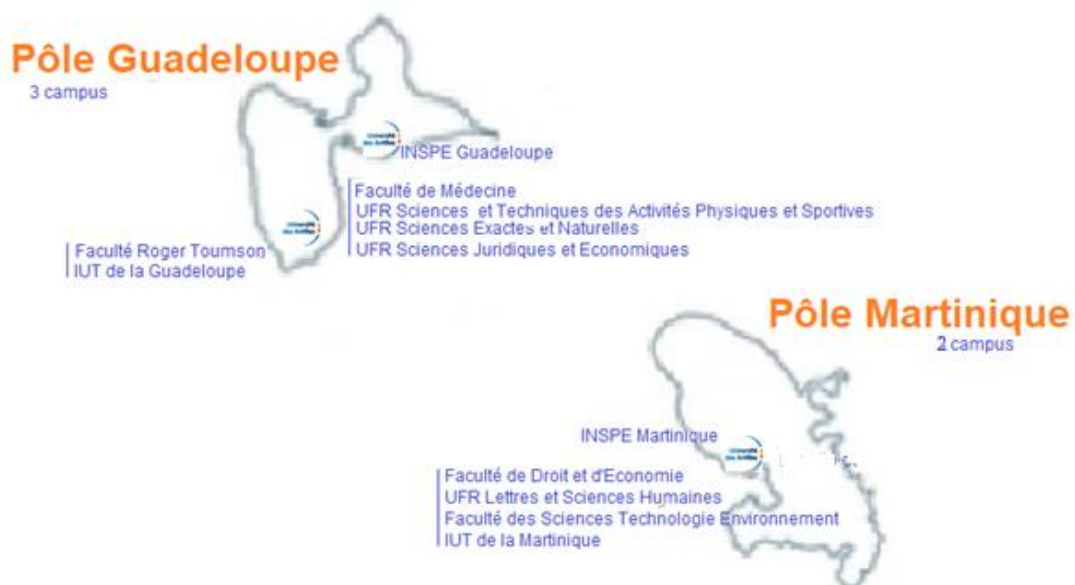
L'Université des Antilles est un *Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPCSCP)* issue de la transformation de l'Université des Antilles et de la Guyane (créée le 1^{er} mars 1982) par la loi du 25 juin 2015. Implantée sur deux territoires distincts : la Guadeloupe qui est une région-département, et la Martinique qui est une collectivité territoriale, elle accueille plus de 12901 étudiants.

L'Université des Antilles s'organise autour de services et composantes à compétences transversales, et deux pôles universitaires régionaux autonomes : le « Pôle Guadeloupe » et le « Pôle Martinique ».

Les services et composantes à compétences transversales exercent leurs activités sur les deux pôles de l'université.

L'Université des Antilles (UA) s'est implantée sur 2 pôles universitaires distincts :

- **Le pôle Guadeloupe :**
 - 7 445 étudiants dont 1 608 nouveaux bacheliers.
 - 3 campus : Fouillole, Morne Ferret, Camp Jacob
 - 7 composantes
 - 54 446m² de surface
 - 16 associations étudiantes
- **Le pôle Martinique :**
 - 5 456 étudiants dont 880 nouveaux bacheliers
 - 2 campus : Schoelcher, Fort de France
 - 5 composantes
 - 36 739 m² de surface
 - 13 associations étudiantes



Le Schéma Directeur de Vie Etudiante (SDVE) a pour objectif de décliner les orientations stratégiques en matière de vie étudiante, de définir, structurer et planifier les actions pour améliorer leur bien-être, autour d'**axes thématiques** précis et sur une période donnée. Il décrit le processus de planification et de structuration pluriannuelle, en lien avec les objectifs du projet d'établissement.

L'**élaboration du SDVE** est menée avec les services communs de l'Université des Antilles (UA), les VP étudiants, les usagers, des partenaires dont le CROUS, la collectivité territoriale de Martinique, les collectivités régionale et départementale de Guadeloupe, et autres partenaires dans le champ de la vie étudiante et de campus. Il est également le fruit des attentes des usagers et personnels de notre établissement qui ont pu être identifiés à l'issue du processus de réflexions collectives intitulé « Réinventons l'Université des Antilles » lancé par l'ancienne gouvernance en 2020. Ce SDVE croise également, par certaines actions, le plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (2023), et le schéma directeur pluriannuel handicap de l'UA (2023-2026). Il sera aussi en lien, par certains aspects, avec le Plan VSS de l'UA actuellement en préparation.

Sur la base d'un **diagnostic**, le SDVE formalise, de manière opérationnelle et pragmatique, les trajectoires permettant d'atteindre les objectifs d'amélioration de vie et de bien-être étudiant dans le temps avec les moyens nécessaires. Il garantit la performance de l'établissement, en termes de vie étudiante, sur la période définie.

Le diagnostic est complété par un état des lieux des conditions de vie des étudiants, réalisé sous la forme d'une grande enquête auprès de la communauté étudiante inscrite en formation initiale à l'université des Antilles (sans les IFSI et les Ecoles du Travail Social). Du 06 mai au 20 mai 2024, 9988 étudiants ont été invités à renseigner un questionnaire en ligne sur leur situation dans de nombreux domaines : études, logement, transports, santé, bien-être et précarité, ressources financières, engagement étudiant, pratiques sportives et culturelles....

416 étudiants ont répondu aux questionnaires dans sa totalité, 471 ont répondu partiellement, ce qui ramène le taux de réponse à 4,16%.

23% des répondants sont des hommes et 76% sont des femmes.

88% des répondants étudient sur le pôle de Guadeloupe dont 58% issus du campus de Camp Jacob.

Parmi les répondants, la majorité des réponses (66%) est composée d'étudiants en licence Générale 1^{ère} année ou BUT 1^{ère} année (39%).

Les résultats de l'enquête ont permis de mesurer les conditions de vie des étudiants, compléter et alimenter les réflexions pour construire le schéma directeur de la vie étudiante. Élaboré avec les étudiants, en collaboration avec les services communs de l'université, le Crous Antilles-Guyane, et des partenaires extérieurs, le SDVE 2024-2027 se décline en **plan d'actions** concrets autour de 9 axes thématiques, regroupés en 3 axes stratégiques distincts, visant à améliorer la qualité de vie et le bien-être des étudiants.

Il s'achève avec une liste d'**indicateurs** spécifiques (dits de vie étudiante) afin de pouvoir réaliser le suivi des différentes actions.

AXES THEMATIQUES

Pour élaborer un Schéma Directeur de Vie Étudiante (SDVE) qui soit en parfaite adéquation avec la vision politique de l'Université des Antilles, nous avons défini **9 axes thématiques** essentiels. Ces axes ont servi de cadre pour identifier les modalités précises d'élaboration du projet, en s'assurant de répondre aux besoins et aspirations de notre communauté étudiante. La présentation de ces axes thématiques est détaillée ci-dessous :

1. **Hébergement** : Améliorer et diversifier l'offre de logements pour les étudiants afin de garantir un accès facilité et abordable à des hébergements de qualité. Cet axe comprend le partenariat avec des résidences universitaires privées et publiques, ainsi que le développement de liens ou collaborations avec des acteurs locaux pour des solutions de logement.
2. **Restauration** : Assurer une offre de restauration variée, saine et abordable sur les campus. Cela comprend la modernisation des infrastructures de restauration, l'introduction de menus équilibrés et diversifiés, et la mise en place de services de restauration adaptés aux régimes alimentaires spécifiques.
3. **Accueil et intégration** : Offrir un accueil chaleureux et des services d'intégration pour les nouveaux étudiants afin de favoriser un environnement inclusif et convivial. Cela inclut des programmes d'orientation, des activités de bienvenue et un soutien personnalisé pour les étudiants internationaux et ceux issus d'autres régions.
4. **Santé, Bien-être et Précarité** : Mettre en place des services de santé accessibles et de qualité, promouvoir le bien-être mental des étudiants, et lutter contre la précarité étudiante en assurant une sécurité alimentaire et un soutien financier. Cela inclut des consultations médicales et psychologiques, des programmes de prévention, des aides financières, et des initiatives pour garantir la sécurité alimentaire.
5. **Transports** : Faciliter l'accès au campus par des solutions de transport efficaces et durables. Ce volet se concentre sur l'amélioration des infrastructures de transport, des partenariats avec les réseaux de transport public, et des initiatives pour encourager la mobilité douce (vélos, covoiturage...).
6. **Mobilité internationale** : Promouvoir et faciliter la mobilité internationale des étudiants. Cet axe vise à développer des partenariats avec des institutions étrangères, à offrir des opportunités de stages et d'études à l'étranger, et à accueillir les étudiants internationaux avec des services adaptés et des programmes d'intégration.
7. **Activités sportives et culturelles** : -Encourager la pratique sportive pour tous les étudiants en offrant des installations de qualité, une large gamme d'activités sportives, et des événements sportifs. L'objectif est de favoriser la santé, l'esprit d'équipe, et l'épanouissement personnel à travers le sport.
- Enrichir la vie culturelle des étudiants en organisant des événements artistiques et culturels, et en soutenant les initiatives étudiantes dans le domaine culturel. Ce volet vise à créer un environnement dynamique et stimulant, propice à la créativité et à l'épanouissement personnel.
8. **Engagement étudiant et citoyen** : Encourager l'implication des étudiants dans la vie universitaire et leur engagement citoyen. Cet axe se concentre sur le soutien aux associations étudiantes, la promotion du bénévolat, et la participation active des étudiants aux instances décisionnelles de l'université.
9. **Communication et Numérique** : Moderniser les outils de communication et intégrer les innovations technologiques pour améliorer l'expérience étudiante. Cet axe comprend le développement de plateformes numériques, l'amélioration des systèmes d'information, l'utilisation des outils d'apprentissage en ligne, et l'encouragement à l'innovation pédagogique et administrative par la création d'espaces numériques de E-learning, de FabLabs pour enrichir l'expérience quotidienne des étudiants.

Ces 9 axes thématiques constituent les fondements sur lesquels reposera l'élaboration de notre Schéma Directeur de la Vie Étudiante. Ils sont regroupés en 3 axes stratégiques interdépendants qui servent de grandes lignes directrices pour concevoir un projet de SDVE cohérent.

STRUCTURATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE VIE ETUDIANTE

Le schéma directeur de la vie étudiante formalise une cohérence d'ensemble reposant sur l'appropriation d'un contexte général propre à ses territoires tout en déclinant une trajectoire permettant de conforter le bien-être de ses étudiants. Dans l'intérêt des étudiants et en lien avec eux, les différents acteurs de la vie étudiante, de l'université comme de ses partenaires, s'engagent résolument dans la qualité de l'expérience étudiante au sein de l'établissement. Les actions et objectifs déclinés s'articuleront avec le contrat de site 2022-2027 de l'établissement et à travers le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) en cours de formalisation

Le schéma directeur de vie étudiante est organisé selon trois axes stratégiques qui servent de lignes directrices pour concevoir un projet cohérent, innovant et adapté aux besoins spécifiques de notre communauté étudiante. Ces axes, interdépendants, sont les suivants :

1. La Qualité de Vie Étudiante

Le premier axe stratégique se concentre sur **l'amélioration de la qualité de vie des étudiants**. Cela englobe plusieurs axes thématiques :

- **Hébergement et Restauration** comprenant également un **Accueil** chaleureux et des services d'**Intégration** pour les nouveaux étudiants
- **Transports et Mobilité internationale**
- **Santé, Bien-être, Précarité**
- **Activités Sportives et Culturelles**
- **Engagement étudiant et Citoyenneté**
- **Communication et Numérique**

2. Le Sentiment d'Appartenance à l'Établissement

Le deuxième axe stratégique vise à renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants à l'Université des Antilles, qui compte deux pôles universitaires mais forme un seul et même établissement. Il s'agit là de proposer des actions qui visent à promouvoir une identité commune et une culture universitaire partagée entre les différents pôles. Les axes thématiques concernés sont :

- **Communication et Numérique** : Améliorer les canaux de communication internes et externes pour favoriser un sentiment de communauté et une meilleure visibilité des initiatives et réussites de l'université.
- **Activités Sportives et Culturelles** : Organiser des événements et des manifestations qui rassemblent les étudiants des deux pôles pour créer des liens et renforcer le bien-être et la cohésion.

3. Une Politique de Vie Étudiante Cohérente et Innovante

Le troisième axe stratégique se concentre sur la mise en place d'une politique de vie étudiante cohérente et innovante pour soutenir la réussite des étudiants :

- **Communication et Numérique** : Intégrer les technologies numériques et les méthodes pédagogiques innovantes pour enrichir l'expérience éducative et améliorer les résultats académiques.

- **Accueil et Intégration** : Développer des dispositifs d'accompagnement personnalisé pour aider les étudiants à surmonter les défis académiques et personnels, à améliorer leur vie associative, à renforcer leur bien-être et à préparer leur insertion professionnelle.
- **Engagement étudiant** : Encourager l'engagement étudiant dans la vie universitaire et la participation aux instances décisionnelles pour développer des compétences citoyennes et des responsabilités.
- **Bien-être** : Intégrer le bien-être dans la politique de vie étudiante pour favoriser un environnement académique sain et productif.

En se basant sur ces trois axes stratégiques, l'Université des Antilles s'engage à créer un environnement universitaire harmonieux et stimulant, propice à l'épanouissement et à la réussite de tous ses étudiants. Ces axes interconnectés permettront d'assurer une cohérence et une synergie dans toutes les actions entreprises dans le cadre du Schéma Directeur de la Vie Étudiante.

DIAGNOSTIC

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur de Vie Étudiante, un diagnostic approfondi a été réalisé à partir de réunions et consultations avec tous les acteurs dans le champ de la vie étudiante : les étudiants, les enseignants, le personnel administratif ainsi que les partenaires extérieurs. Ces consultations/réunions ont permis de recueillir les besoins, de comprendre les difficultés, et d'appréhender les aspirations et préoccupations de chaque groupe.

Ce diagnostic a été complété par un état des lieux des conditions de vie des étudiants, réalisé sous la forme d'une grande enquête menée auprès de la communauté étudiante inscrite en formation initiale à l'Université des Antilles (à l'exclusion des IFSI et des Écoles du Travail Social). Du 6 au 20 mai 2024, 9988 étudiants ont été invités à remplir un questionnaire en ligne couvrant de nombreux aspects de leur vie quotidienne : études, logement, transports, santé, bien-être et précarité, ressources financières, engagement étudiant, pratiques sportives et culturelles, etc.

887 étudiants ont répondu aux questionnaires, 416 étudiants ont répondu dans la totalité (soit 4,2% de l'effectif), 471 ont répondu partiellement. 23% des répondants sont des hommes et 76% sont des femmes.

1 – L'Hébergement

Il existe sur nos territoires un certain nombre d'acteurs publics et privés qui développent et facilitent l'accès au logement étudiant. Les collectivités locales au travers de leurs politiques publiques et de leurs documents d'urbanisme peuvent également impulser la construction de logements. Un parc privé diffus (logements proposés par des particuliers) a l'avantage d'exister. Les étudiantes et étudiants qui se trouvent dans ce parc privé diffus, louent un appartement de manière individuelle, en passant par des agences immobilières ou directement aux bailleurs. Il est toutefois actuellement difficile de quantifier cette offre, en raison de l'absence de données et d'indicateurs spécifiques.

D'autres acteurs publics ou parapublics gèrent et construisent des logements. Les bailleurs sociaux peuvent être maîtres d'ouvrage et/ou gestionnaires des logements sociaux, et les associations agréées peuvent louer en bloc des résidences conventionnées. Les bailleurs sociaux peuvent passer par un tiers pour gérer les logements dédiés aux étudiantes et aux étudiants et aux jeunes. Des projets sont en cours de réflexion par la Société Immobilière Guadeloupe (SIG) pour le pôle universitaire de Guadeloupe.

Depuis leur création en 1955, les Crous gèrent le parc des résidences universitaires et la majorité des résidences étudiantes réalisées par les bailleurs sociaux. Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (Crous) des Antilles et de la Guyane est l'opérateur de l'Etat pour la vie étudiante. Il a été créé le 11 décembre 1974 par décret ministériel et est le premier Crous insulaire. Son siège se situe à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe.

L'offre d'hébergement

Le Crous Antilles-Guyane dispose actuellement de 1 612 logements, offrant 1 664 places aux étudiants boursiers des départements de la Guadeloupe et de la Martinique.

L'état de l'offre 2023 de logement aux étudiants de l'Université des Antilles est présenté dans le tableau qui suit :

Résidences	Villes	Nombre de Logements	Nombre de places (lits)
En Guadeloupe		838	846
Résidence universitaire de Fouillole,	Pointe-à-Pitre	512 (dont 8 en colocation)	571
Résidence universitaire de Bergevin	Pointe-à-Pitre	91	91
Résidence universitaire de Desmarais	Saint-Claude	145	145
Résidence universitaire de Camp Jacob	Morne Houel - Saint-Claude	130	130
En Martinique		768	812
Résidence universitaire de Schoelcher	Schoelcher	694	738
Site de Fort de France (internat d'excellence)	Fort-de-France	74	74
TOTAL		1606	1658

Pour la rentrée 2024, 844 logements (pour 852 places) constituent l'offre de logements en Guadeloupe. L'offre d'hébergement en Guadeloupe est constituée de chambres traditionnelles rénovées avec des cabines trifonctionnelles, le reste étant des studios T1.

L'offre d'hébergement dans le département de la Martinique est constituée de chambres traditionnelles rénovées avec cabine tri-fonctionnelles, le reste étant constitué de studios T1, T2 et T3.

Tous les étudiants bénéficiant de bourses sociales sont logés. Les étudiants qui ne sont pas dans le barème en raison des revenus de leurs parents se voient attribuer un logement au fur et à mesure des désistements, en fonction du nombre d'étudiants qui sortent du système du fait des résultats tardifs de Parcoursup.

Concernant l'offre de logements spécifiques pour les étudiants en situation de handicap (ESH), il ne s'agit que de logements de type PMR. Tous les logements conventionnés avec un bailleur proposent des logements de type PMR, conformément aux normes de construction qui leur sont imposées, notamment sur la notion de PMR dans les toilettes. A ce jour, il y a eu très peu d'ESH dont l'état de santé nécessite des travaux pouvant être financés par la fondation GIVEKA.

Il n'existe pas réellement de contingent de logements pour les alternants de l'UA, cependant le CROUS peut accueillir des alternants de l'UA dont le séjour est supérieur à quelques semaines.

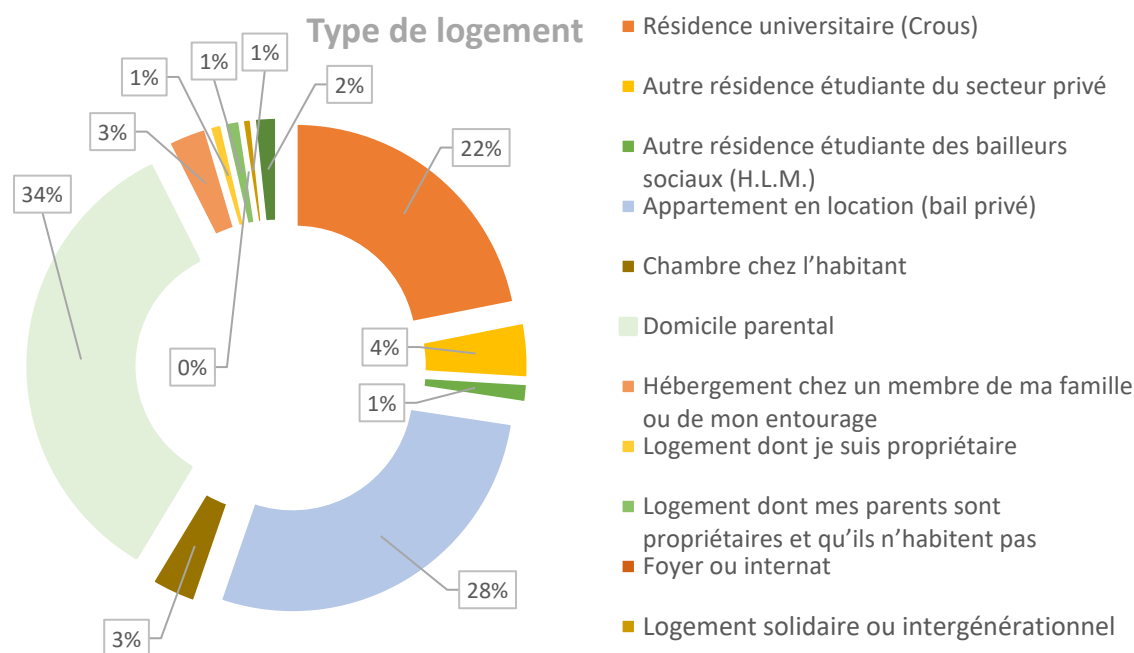
Le CROUS assure également le logement des étudiants internationaux dans le cadre d'une convention entre l'UA et d'autres organismes (Erasmus, FIFCA, Elan et Campus France). Il s'agit d'hébergements temporaires et d'urgence et cela ne concerne qu'une minorité d'étudiants.

La grande enquête de vie étudiante sur le champ hébergement met en évidence :

Une offre de logement très prisée dans le privé

Les résidences « conventionnées » (Crous et bailleurs sociaux) restent les moins onéreuses du marché donc elles sont largement plébiscitées. Mais les places étant très restreintes, les non boursiers rencontrent de réelles difficultés d'accès à ces logements.

- 34% des étudiants vivent chez leurs parents ou l'un d'eux. La moitié des étudiants (50%) décohabitent au moins pendant les semaines de cours : ainsi 22% sont logés en appartement en location privée, et 28% sont logés dans une résidence étudiante privée.

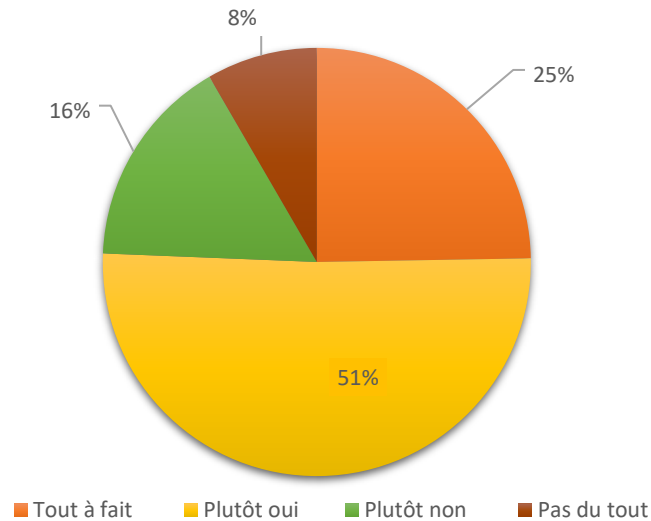


Un niveau de satisfaction élevé des étudiants, modéré par des difficultés lors de la recherche du logement

Globalement les étudiants sont satisfaits (51%) ou très satisfait (25%) du logement qu'ils occupent, par rapport aux attentes qu'ils avaient au départ. Ce niveau de satisfaction élevé est cependant modéré par des difficultés rencontrées lors de la recherche de logement.

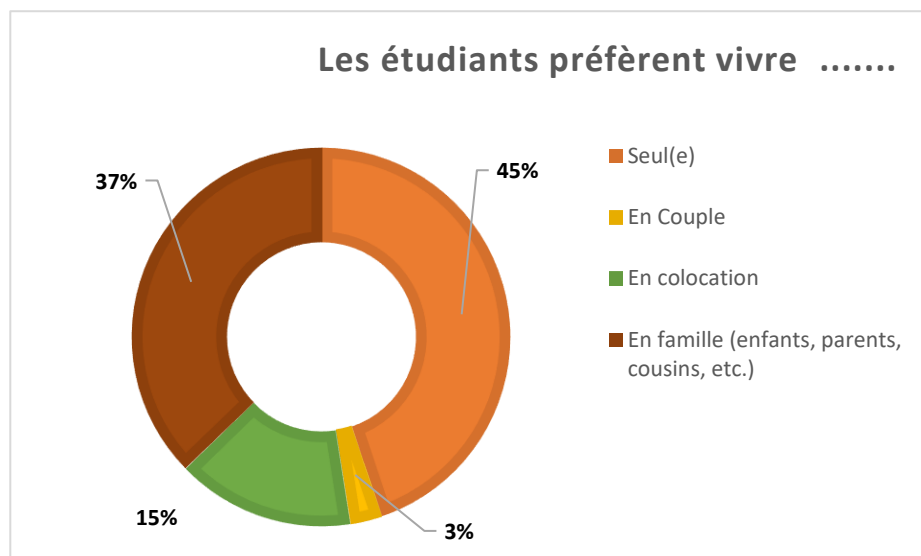
En effet, près de la moitié des étudiants décohabitants disent avoir trouvé difficilement un logement en location. Car les agents immobiliers, comme les propriétaires bailleurs, choisissent leurs locataires en fonction des ressources et garanties. La décohabitation s'accompagne souvent d'une plus grande fragilité économique.

Satisfaction du logement vis-a-vis des attentes du départ



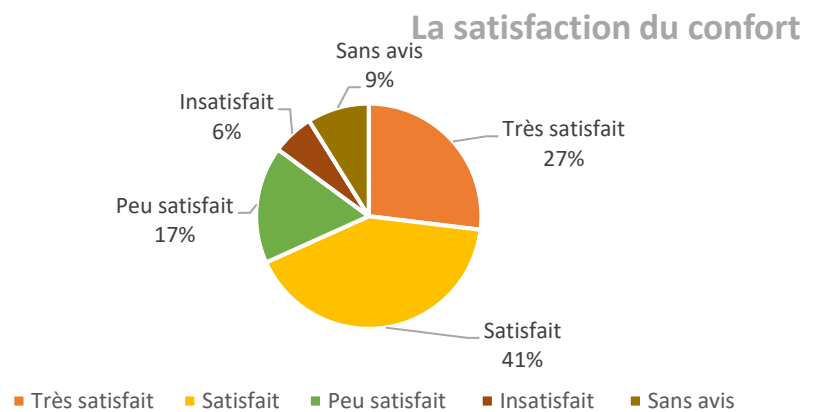
Les préférences des étudiants...

- 45% des étudiants préfèrent vivre seuls
- 37% préfèrent rester en famille
- 15% en colocation



Le confort de leurs logements

Si de manière générale les étudiants sont satisfaits (41%) ou très satisfaits (27%) du confort de leur logement actuel, entre 23% ne le sont pas.



En ce qui concernent les équipements, les logements meublés ont la cote depuis plusieurs années. Différents indicateurs entrent dans l'analyse du confort et des équipements d'un logement :



Ainsi, ce ne sont pas tous les logements étudiants qui sont équipés de manière identique surtout en ce qui concerne l'électroménager.

Si 1 étudiant/2 dispose d'une imprimante dans son logement actuel, seuls 4 étudiants sur 10 (soit 35%) bénéficient dans leur logement d'une pièce climatisée.

La connexion à internet à domicile concerne 95% des étudiants. Notons que la plupart des étudiants détiennent une connexion internet via leur téléphone portable, mais cela ne représente pas un outil optimal dans le cadre de leurs travaux à l'université.

De plus, l'état de salubrité de certains logements des résidences étudiantes du Crous de Martinique est inquiétant. Une rénovation et une mise aux normes sanitaires s'avère indispensable.

Le sentiment d'insécurité

Des problèmes d'insécurité sont constatés aux abords de certaines résidences étudiantes, mais seuls 12% des étudiants déclarent ne pas se sentir en sécurité dans leur logement.

2 – La Restauration

L'alimentation étant étroitement liée à la santé et au bien-être, la restauration joue un rôle crucial dans l'amélioration de la vie étudiante. La gestion de la restauration universitaire est confiée au Crous, mais tous les acteurs de la santé s'impliquent en termes de sensibilisation à une alimentation saine et équilibrée, abordable. Elle doit également créer des opportunités de socialisation, d'apprentissage et de soutien émotionnel. L'UA y contribue, par des actions mises en place via le SUMPPS, la Vie du Campus, et à la création d'Epicerie Solidaires sur les campus.

Les échanges avec le CROUS, le SUMPPS révèlent que la sensibilisation sur la notion d'équilibre alimentaire n'est pas acquise d'autant que les problèmes d'obésité existent. Le parc de restauration, le nombre de places, les horaires des services, le nombre de repas servis sont reportés dans le tableau qui suit.

Campus	Sites de restauration	Nombre de places assises	Horaire des services	Nombre de repas servis
Fouillole	Restaurant universitaire	300 places	11h30-13H45	2022 : 92 219 repas 2023 : 92 267 repas
	Une cafétéria à l'UFR SJE		06H30-14H30	Activité commerciale : 2022 : 14 496 passages 2023 : 16 958 passages
	Une cafétéria à l'UFR SEN		06H30-14H30	Activité commerciale : 2022 : 38 197 passages 2023 : 30 526 passages
Saint Claude	Restaurant universitaire	200 places	11H30-13H30	2022 : 30 869 repas 2023 : 33 902 repas

Schoelcher	Restaurant universitaire et une cafétéria attenante	300 places	11H30-13H45	2022 : 90388 repas 2023 : 101 567 repas
------------	---	------------	-------------	--

Depuis l'introduction du déjeuner à 1 euro par le gouvernement, suite à la crise COVID, le CROUS note une augmentation du nombre d'étudiants fréquentant le restaurant universitaire. Le nombre de repas à 1,00 € (par les étudiant boursiers) est en augmentation, ce qui se traduit par une hausse de 31 % des repas à tarif très social servis par rapport à 2022.

	Nombre de repas à 1 €	Nombre de repas à 3,30 €	Nombre total de repas
Guadeloupe	107 927	20 923	128 850
Martinique	71 640	18 748	90 388

(Extrait de l'application VEM)

Le nombre de repas attribués aux étudiants non-boursiers en situation de précarité est également en augmentation :

- en Guadeloupe 5 435 repas attribués
- en Martinique 8 498 repas attribués

De plus, plusieurs centaines d'étudiants se rendent à l'épicerie solidaire présente sur leur campus pour pallier à la précarité alimentaire

Des améliorations à apporter sur l'accès et les horaires

Des améliorations sont à apporter sur l'accès et les horaires de distribution des repas. En effet les points de restauration sont toujours saturés au moment de la pause déjeuner. Une forte affluence est observée sur une courte durée, due au fait que les étudiants sont soumis aux mêmes horaires. Une organisation prenant en compte l'afflux d'étudiants à ces horaires serait appréciée.

Des problèmes de surpoids et de précarité alimentaire persistants

D'autre part, les acteurs de la santé étudiante confirment des problèmes de surpoids et de précarité alimentaire persistants. La sensibilisation sur la notion d'équilibre alimentaire n'est pas acquise. Les actions menées par l'UA (SUMPPS et SUAPS notamment), et en collaboration avec le CROUS, doivent être renforcées, pour continuer à soutenir le bien-être global des étudiants

L'UA s'attache à structurer, consolider et rendre visibles les dispositifs et réseaux d'aides alimentaires pour l'ensemble de ses étudiants grâce aux épicerie solidaires présentes sur les campus. Celles-ci permettent de lutter contre la précarité alimentaire mais également d'animer un lieu chaleureux d'échanges et de solidarité destiné à tous les étudiants.

3 – L'Accueil et l'Intégration

Les Services Universitaires d'Information et d'Orientation (S.U.I.O) de la Direction de l'Orientation des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP) implantés sur les deux pôles jouent un rôle central dans la vie des étudiants.

Tout au long de l'année universitaire, les SUIO accueillent tous les étudiants, pour :

- Des demandes d'information sur les études post-bac, les formations et les métiers
- Des consultations de la documentation mis à disposition par le biais d'ordinateurs connectés, des revues...

- Des entretiens personnalisés à travers des rendez-vous avec des psychologues de l'Education Nationale (orientation, réorientation...) et d'un coach professionnel sur le pôle Guadeloupe (développer sa motivation, construire une confiance en soi...)

Plusieurs évènements sont organisés à chaque rentrée et sur chacun des pôles universitaires pour accueillir les étudiants : - la journée d'accueil des nouveaux étudiants (JANE), la journée d'accueil des étudiants internationaux, visites de campus guidées, présentation des associations d'étudiantes.... Lors de ces journées, un ensemble de supports sont distribués pour aider les étudiants à se retrouver au sein de l'Université tout au long de leur parcours.

Les services communs et les composantes mettent également en place des actions d'accueil.

Un guide d'accueil de l'étudiant est remis lors des JANE permettant aux étudiants de découvrir l'Université et de bénéficier d'informations précieuses concernant l'organisation des études et de la présentation des services dédiés à la vie étudiante.

Lors de l'entrée à l'université, l'accueil est primordial et constitue un moment fort. Un travail considérable est mis en place pour faire de cette journée de rentrée, un moment agréable et convivial pour tous. C'est un vecteur de motivation et de réussite pour les néo-bacheliers et les primo-entrants.

Les composantes, les services communs mettent en place aussi des actions d'accueil. Un travail considérable est fourni chaque année pour faire de la rentrée un moment de rencontres universitaire. Il existe de nombreux dispositifs au sein de l'université pour accompagner les étudiants dans leur réussite et bien s'épanouir sur les campus : tutorat d'accompagnement, tutorat par les pairs...

Un dispositif phare d'accueil en amélioration continue : la JANE

La JANE, inscrite dans un processus d'amélioration continue, consolide son empreinte et cristallise différentes manifestations d'accueil et d'accompagnement déployées sur chaque campus de l'université des Antilles.

Ainsi, l'ensemble des différents services de l'université (santé, sport, culture, documentation, orientation, insertion...), avec la collaboration des associations étudiantes et des partenaires de l'université, se mobilisent pour faire découvrir tous les dispositifs essentiels à leur expérience étudiante.

Une offre importante de dispositifs d'accueil et d'intégration

L'offre de dispositifs d'accueil et d'intégration est importante mais beaucoup d'étudiants ne sollicitent pas ces accompagnements mis à disposition.

11% des étudiants ayant répondu à l'enquête ont bénéficié d'un dispositif d'accompagnement.

Près de la moitié d'entre eux (48%) bénéficient du tutorat par le biais des équipes pédagogiques et 63% déclarent convenable l'apport de ce dispositif dans leur réussite.

Près de 80% des étudiants répondants utilisent les espaces d'étude pour travailler mais aussi pour favoriser les échanges entre étudiants. 70% des étudiants déclarent être satisfaits des plages horaires proposées.

Il convient donc de poursuivre et renforcer les agencements des espaces disponibles tels que les espaces de coworking, les espaces FabLab ou les salles d'informatiques en libre accès afin de créer plus de cohésion et de détentes aux besoins des étudiants.

Une offre de dispositifs adaptés aux ESH à renforcer

L'offre de dispositifs adaptés aux étudiants en situation de handicap existe et est en amélioration constante. Le repérage des étudiants en situation de fragilité reste difficile. Un travail conjoint entre les personnels administratifs, soignants, pédagogiques et les étudiants tuteurs, permet de croiser les informations et de faciliter l'accès aux dispositifs et aides disponibles. Les associations étudiantes peuvent également constituer un soutien important.

Bien qu'un guide du handicap soit élaboré et mis à disposition des étudiants, plus de la moitié des étudiants ESH ignore pouvoir demander un aménagement d'études ou d'examens au titre de leur situation. Il est donc primordial de sensibiliser et d'encourager davantage ces étudiants à se diriger vers ce service qui leur est destiné.

Seuls 3 % des répondants déclarent être en situation de handicap.

Près de 57% d'entre eux affirment que leur handicap a un impact fort sur leurs études et plus de la moitié (64%) affirment besoin d'une aide complémentaire pour le bon déroulement de leurs études.

Une petite minorité de cette population d'ESH (14%) affirme être accompagné par le service Relai Handicap de l'université.

Un service Commun de la Documentation (SCD) bien fréquenté

Le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université des Antilles, composé de quatre bibliothèques en Guadeloupe et de trois bibliothèques en Martinique, se positionne comme un acteur clé dans l'accompagnement des étudiants tout au long de leur parcours universitaire. Proche des étudiants, le SCD offre un accès facilité aux ressources nécessaires pour approfondir leurs connaissances. Les bibliothèques universitaires sont largement fréquentées, soulignant leur rôle indispensable dans la vie académique.

Les statistiques témoignent de cette fréquentation : 79 % des étudiants déclarent fréquenter la BU, répartis comme suit :

- 36 % visitent les bibliothèques une à plusieurs fois par semaine,
- 38 % y vont une fois par mois,
- 5 % s'y rendent quotidiennement.

Cependant, 21 % des étudiants ne fréquentent jamais les bibliothèques universitaires, un chiffre proche des 14 % observés au niveau national.

Les retours des étudiants sont globalement positifs :

- 68 % se disent satisfaits voire très satisfaits des services offerts,
- 64 % apprécient l'accueil et l'accompagnement,
- Plus de la moitié (54 %) sont satisfaits des horaires d'ouverture.

Ces chiffres reflètent un engagement commun et une réflexion continue visant à améliorer la qualité de vie sur nos campus. En travaillant ensemble, nous nous assurons que nos bibliothèques universitaires restent des lieux accueillants et efficaces, essentiels à la réussite académique de nos étudiants.

4 – La Santé, le Bien-être et la Précarité

Plusieurs décrets encadrent la santé pour la communauté étudiante, notamment le décret N° 2019-112 du 18 février 2019 relatif aux services universitaires et interuniversitaires de médecine préventive et de promotion de la santé, et le décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation. De plus, des campagnes de prévention sont mises en place dans le cadre de plans nationaux tels que le Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022, le Plan national de Santé Publique 2018-2019 Priorité Prévention, et le Plan national de Vie Étudiante.

La santé et le bien être

Le volet santé est une priorité pour le SDVE 2024-2027. L'UA est soucieuse de la santé de ces étudiants et réaffirme l'importance d'un accès de qualité à la santé pour toute la communauté étudiante. L'établissement

a décidé de s'appuyer notamment sur le SUMPPS, et a fixé les priorités de santé étudiante : lutte contre l'alcool (hyperconsommation) et les addictions, le bien-être et la santé mentale, ainsi que les dispositifs de prévention.

Les objectifs consistent à assurer une offre de service coordonnée et équilibrée sur l'ensemble de sites universitaires, mais également améliorer et coordonner l'information et les actions de prévention et de promotion des risques de la santé. Ces objectifs ne sont pas pleinement atteints, même si de réelles avancées ont été faites.

Dans le cadre du service de soins, de nombreuses consultations médicales (généralistes, consultations gynécologiques, psychologiques, diététique, infirmiers, coaching, séance de sophrologie à l'approche des examens) sont possibles.

L'Université des Antilles a mis l'accès sur l'utilisation des fonds CVEC dédiés à la prise en charge médicale et psychologique de nos étudiants versés au Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS). Le SUMPPS ne dispose pas de Médecin-directeur pour organiser les grandes lignes de fonctionnement du service, et pour la recherche de partenariats. Le quota horaire du médecin contractuel qui assure actuellement les consultations est de 5 jours /mensuel pour les trois campus (Fouillole, Camp jacob, et Schoelcher). La mise en place d'actions de prévention, organisation de dépistage, Gestion des urgences, entretiens d'urgence, soins infirmiers, blessures notamment, incombent aux infirmières, seules professionnelles de santé à temps plein au SUMPPS (une en Martinique, et une autre en Guadeloupe). Les partenaires locaux (MGEN, CGSS, ARS, la Collectivité Territoriale de Martinique (avec son Programme Régional Santé) constituent un réel appui qu'il conviendra de développer.

Les étudiants en détresse psychologique font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière par l'université des Antilles. Dès l'émission d'un signalement, chaque cas est pris en compte.

Cependant, malgré les dispositifs mis en place, les constats suivants sont faits :

- le nombre d'étudiants porteurs de handicap ne cesse de croître.
- trop peu d'étudiants étrangers bénéficient du bilan de suivi médical préventif prévu à leur intention faute d'une plage horaire médicale satisfaisante.
- l'état de santé psychologique des étudiants s'est dégradé depuis la crise sanitaire du COVID.

De façon plus nombreuses, des problématiques lourdes sont exprimées (Harcèlement - Mal-être profond - Ruptures familiales - Agressions sexuelles ...). Les entretiens d'écoute infirmiers se sont multipliés du fait des fragilités décelées et l'orientation vers une consultation psychologique (au SUMPPS ou extérieure) a été presque systématiquement conseillée.

Des ateliers et actions de prévention sont proposées sur les deux pôles universitaires. Ils sont bien fréquentés par les étudiants. Chaque étape est chronophage pour l'infirmière qui les gère seule le plus souvent.

De façon plus générale, les attentes des étudiants par rapport à leur service de médecine universitaire ont évolué. La présence du médecin contractualisé 5 jours par mois apparait insuffisante compte tenu de la demande.

Sur le pôle Martinique, le SUMPPS ne dispose pas de salle de repos pour les étudiants qui viennent pour des soins d'urgence.

Il faut cependant noter que :

- 34% des étudiants affirment avoir renoncé à une visite médicale chez le médecin pour des raisons financières.
- seuls 14% des étudiants se sont rendus au service de santé pour les étudiants le SUMPPS.
- 12% des étudiants ne possèdent pas de santé complémentaires et 14% révèlent ne pas savoir s'ils disposent de complémentaire santé pour pouvoir se soigner.

- 6% d'entre eux ont sollicité l'infirmier du SUMPPS.

Sur ces constats, il revient à l'Université des Antilles de renforcer les actions pour permettre de faciliter et d'accompagner les étudiants dans les démarches de santé et d'accès aux soins.

Le tableau qui suit reporte le bilan chiffré des actions menée par le SUMPPS en 2024 (premier semestre) :

Année 2023-2024	Pôle Guadeloupe	Pôle Martinique
Passages au SUMPPS	1214	1457
Soins infirmiers Appels urgents de jour	393 actes infirmiers dont 12 appels urgents (9 étudiants et 3 personnels)	493 actes infirmiers dont 8 appels urgents (2 personnels et 1 externe)
Consultations Psychologue	303	40
Planning familial Contraception d'urgence (délivrances infirmière)	65 consultations Contraception d'urgence : 4	67 consultations Contraception d'urgence : 6
Planning familial Nombre de grossesses déclarées	2	5
Activités Médecin Nbre de consultations	338	268
Ateliers de prévention Nbre d'inscrits	Sophrologie : 72 Santé sexuelle : 95	Sophrologie : 246
Dépistages Nbre d'inscrits	Dépistage VIH : 139 Dépistage globale : 4eme année de médecine : 152	Dépistage IST-VIH : 141 Actions de prévention : 456
Rencontres-Débats sur la santé Nbre d'inscrits	Débat LGBT : 48 Village de prévention diverse : 315 passages (approximatif)	Sophrologie : 286 Rencontres/Débats de santé : 62

Les discriminations

Depuis le début de l'année 2024, de nombreuses actions ont été mises en œuvre et un important travail de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles a été déployé sur l'ensemble des campus de l'Université des Antilles.

11% des étudiants interrogés déclarent avoir été victimes de harcèlement et/ou témoin de discriminations au sein de sa composante à l'Université. Les femmes sont majoritairement touchées puisqu'elles représentent plus de 58%.

36% des discriminations sont liées à des questions d'origine ethnique et **31%** touchent les discriminations liées au genre. D'autres formes de discriminations non négligeables sont à prendre en considération. Par exemple, les discriminations relatives à l'orientation sexuelle ou encore à l'origine sociale.

6% n'osent pas répondre à la question.

La sensibilisation aux enjeux de harcèlement et de discrimination est un travail en continu, qui doit être mené de manière proactive et inclusive. En effet, malgré la mise en place de cellules d'écoute et de campagnes de sensibilisation, beaucoup d'étudiants n'osent pas révéler être victimes de harcèlement et demander de l'aide. Et pour cause, **70%** affirment ne pas savoir quel service ou quelle personne de leur composante pourrait leur apporter un soutien ou un accompagnement.

Les actes de discriminations touchent également les étudiants en dehors du campus. En effet, des actes de violences sexistes ou sexuelles ou toute autre forme de discriminations sont observables en dehors des campus de l'établissement. C'est le cas notamment lors des activités extra universitaires telles que le sport ou la culture.

Là encore, 1/4 des personnes ayant besoin d'aide n'en ont pas demandé. Les principales raisons pouvant expliquer cette situation sont liées au fait que les étudiants ne savent pas reconnaître, pour certains, qu'ils subissent des actes de harcèlement et pour d'autres, il s'agit simplement de la méconnaissance des dispositifs mis en place pour pallier à ce fléau.

La précarité

Enfin la prise en compte de la précarité dans les actions de promotion de la santé devient indispensable au vu des demandes de plus en plus nombreuses d'aides sociales. Il arrive que des étudiants ne mangent pas à leur faim ou renoncent aux soins pour des raisons financières. Le niveau mensuel d'un étudiant de l'UA varie entre 401 et 600 euros/mois. Plus de la moitié des étudiants vivent au-dessus de cette moyenne : ce qui est le cas notamment des étudiants de l'INSPE dont le revenu médian est supérieur à 1001 euros car la grande majorité d'entre eux sont des étudiants salariés.

Un accompagnement social réalisé par l'Université des Antilles via la commission FSDIE-volet aides sociales et le CROUS permet de lutter contre la précarité au sens large. La prise en charge de la précarité nécessite une approche disciplinaire. Cet enjeu est particulièrement important dans le contexte de crise sanitaire et d'inflation inédite qui ont accentué les besoins en matière d'aide sociale et de soutien psychologique. Les aides octroyées peuvent se compléter ou se cumuler mais elles sont parfois insuffisantes. Ce besoin est toujours d'actualité tout comme l'amélioration de la lisibilité et l'articulation des dispositifs sociaux mis en œuvre par les différents acteurs.

LE FSDIE-AIDES SOCIAL 2023
49 333 € attribués par conseils
117 dossiers déposés

52% des étudiants déclarent avoir eu recours à une aide financière de la part de leur famille et **59%** de la part d'une aide publique notamment celle de la bourse de l'enseignement supérieur versée par le CROUS. Ainsi, la bourse constitue l'un des principales sources de revenus des étudiants et la cellule familiale représente la seconde ressource financière.

Ainsi, **19%** des étudiants déclarent percevoir une participation financière de leurs parents à hauteur de 100 à 200 euros par mois pour subvenir à leurs dépenses.

22% bénéficient d'une bourse à caractère social entre 400 et 600 euros.

21% proviennent d'aides sociales (aide au logement, allocations familiales...) à hauteur de 100 à 200 euros.

21% des étudiants ont une activité rémunérée. Ce taux est de 35% au niveau national. Cependant, **10%** d'entre eux considèrent que cette activité est pénalisante pour la réussite de leurs études. Néanmoins, le taux de satisfaction des ressources est de **40%** pour ces étudiants conciliant études et activité rémunérée.

L'Université des Antilles a mis en place un certain nombre de dispositifs et réseaux d'aides financières principalement alimentaires sur, et hors campus pour l'ensemble de ses étudiants (épiceries solidaires, aides sociales FSDIE, CASE...). Celles-ci permettent de lutter contre la précarité alimentaire mais également d'animer un lieu chaleureux d'échanges et de solidarité destiné à tous les étudiants.

Les aides aux étudiantes pour lutter contre la précarité menstruelle sont déployées sur l'ensemble des sites de l'Université par le biais notamment de distributeurs automatiques.

5 – Les Transports

L'article 55 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009, relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, connue sous le nom de "Grenelle 1", exige que tous les établissements d'enseignement supérieur adoptent une démarche de développement durable. Dans ce contexte, il est demandé à ces établissements de gérer les déplacements de leurs équipes et de leurs étudiants, en incluant une politique encourageant les modes de transport doux. D'autre part, la loi d'orientation des mobilités (LOM), publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019, transforme en profondeur la politique des mobilités avec un objectif clair : rendre les transports quotidiens plus faciles, moins coûteux et plus écologiques. C'est le cas du Plan Vélo qui est une initiative du gouvernement visant à promouvoir l'utilisation de la bicyclette comme moyen de transport quotidien.

Les enjeux consistent à développer une meilleure adéquation entre l'offre des transports et la vie étudiante. L'objectif est de disposer d'une offre de transport du quotidien plus facile.

En Guadeloupe sur le campus de Fouillole, et en Martinique, sur le campus de Schoelcher, les horaires de circulation des bus s'étalent de 6h30 à 19h tandis que sur le campus de Camp Jacob de 7h30 à 17h15. Sur ces campus, les étudiants manquent de transport en soirée et la nuit. Au-delà du manque de transports collectifs, la vie nocturne est également impactée par un sentiment d'insécurité observé aux environs des villes de Pointe à Pitre et de Schoelcher dans leurs déplacements en soirée ou la nuit. Les déplacements des étudiants résidant dans des lieux éloignés des campus de rattachement sont donc problématiques.

Un autre aspect des transports au sein de l'UA : les transports entre les pôles universitaires de la Martinique et de la Guadeloupe. Une convention tripartite entre le Conseil Départemental de Guadeloupe, la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) et l'université des Antilles, a été signée en fin 2023, afin de financer les déplacements et l'installation des étudiants entre les deux territoires.

Les modes de transport des étudiants

L'usage des transports en commun et la marche à pied sont intégrés aux déplacements quotidiens des étudiants : la majorité des étudiants (56%) ne sont pas véhiculés et se déplacent en transport collectif (27%) ou pratiquent la marche à pied (29%).

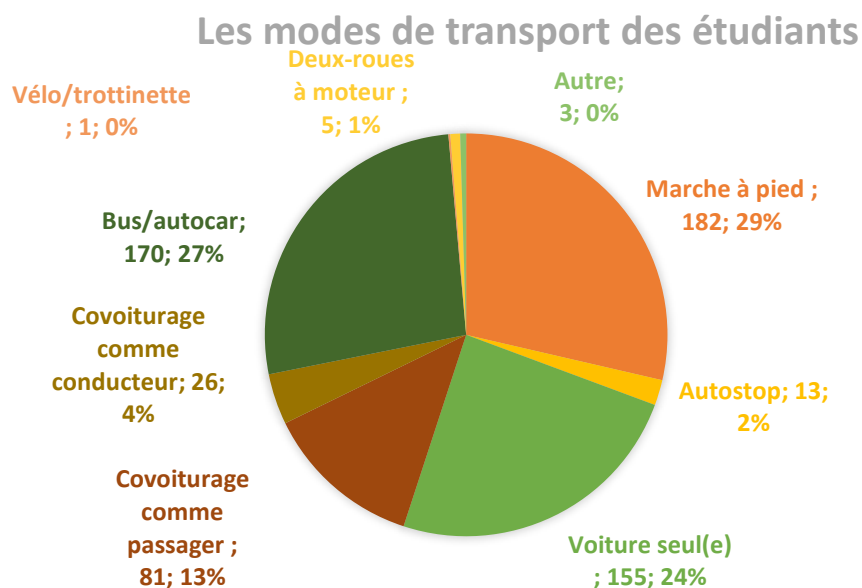
D'autres pratiques mériteraient d'être largement développées :

- 27% des étudiants se déplacent en bus, il n'en reste pas moins que 24% de ces derniers font usage régulièrement d'une voiture personnelle ou de celle d'une tierce personne.
- 39% des étudiants utilisent souvent ou presque toujours un co-voiturage.
- Enfin, Le vélo est très peu utilisé ; il ne constitue pas un mode de transport pour la population estudiantine quel qu'en soit le pôle. Le réseau de stations de vélos électriques en libre-service (KARU'VELO) mis en place par la ville de Pointe à Pitre, devrait contribuer à rejoindre les campus universitaires de Fouillole et de Morne Ferret. Une des stations est située sur le campus de Fouillole. De même, le développement et l'amélioration des aménagements (stationnement sécurisé) sur les campus devraient favoriser petit à petit ce mode de déplacement.

L'utilisation de la voiture a un impact sur le budget des étudiants. Ce phénomène est renforcé par une forte corrélation entre le choix du logement et le choix du mode de déplacement.

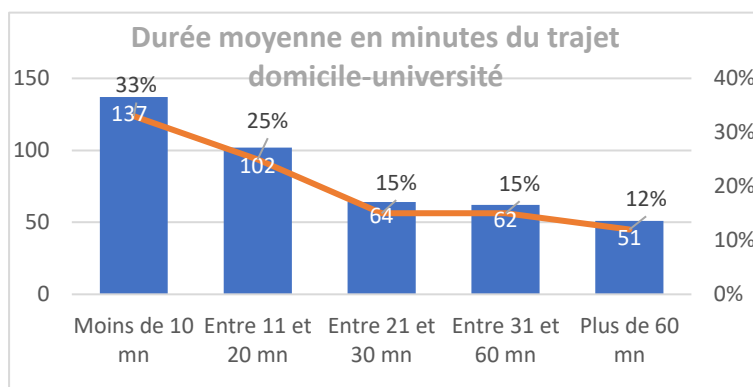
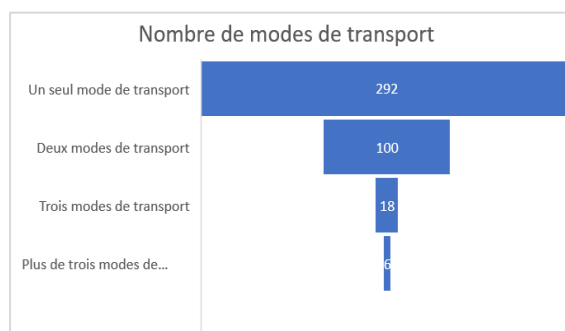
Le covoiturage fait face à un certain engouement (13%) au profit de l'utilisation de la voiture individuelle (24%) lors des déplacements quotidiens dans le cadre des études. Cette pratique tend à prendre sa place pour les sorties entre étudiants le weekend. Pour la journée, deux

associations existent (DEPOZE et KAROS) et commencent à se faire connaître des étudiants, particulièrement ceux du campus de Camp Jacob, le plus excentré des campus.



Le nombre de mode de transport utilisé

Afin de se rendre sur leur lieu d'études, certains étudiants sont contraints d'utiliser plusieurs modes de transport. En effet, si 70% affirment utiliser un seul mode de transport pour accéder aux différents campus de l'Université des Antilles, 24% utilisent à minima deux modes de transport et plus de 4% sont amenés à prendre au moins trois modes de transport différents.



La durée moyenne du transport

En majorité (58%), les étudiants mettent entre 10 et 20 minutes pour accéder aux différents campus des sites universitaires de la Guadeloupe et de la Martinique

6 – La Mobilité Internationale

L'université des Antilles, en étroite collaboration avec ses deux territoires, mène activement une politique visant à favoriser la mobilité de ses étudiants en finançant notamment leurs déplacements.

Plusieurs initiatives et conventions illustrent cette politique, à l'international :

- La convention passée entre le Conseil Départemental de Guadeloupe, Howard University et l'université des Antilles, favorisant entre autres les mobilités réciproques d'étudiants.
- La convention entre le Conseil Départemental de Guadeloupe et l'université des Antilles pour renforcer les liens avec l'espace américain et caribéen, incluant le financement de 25 mobilités.
- Les nombreux accords bilatéraux établis avec des universités à l'international.
- Un projet d'alliance universitaire, EUNlcoast, regroupant 13 petites et moyennes universités européennes, a été déposé en début 2024 auprès du Ministère. Il permettra d'établir des synergies entre les membres de l'alliance et l'UA afin de développer des formations internationales dans le domaine des sciences maritimes et de l'économie bleue.

Ces actions démontrent notre engagement à soutenir la mobilité internationale de nos étudiants, leur offrant ainsi des opportunités d'enrichissement académique et culturel, tout en renforçant les liens entre les différentes régions et institutions partenaires.

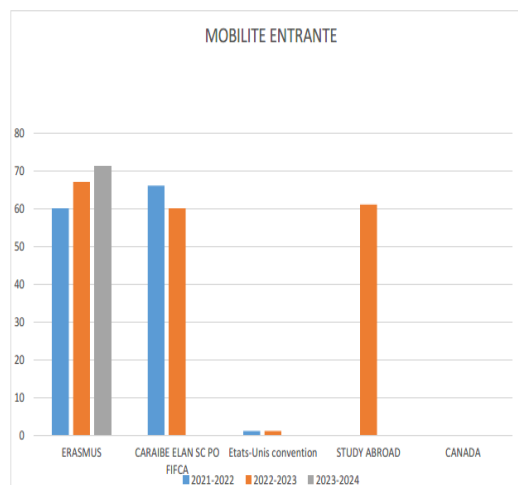
Pour les deux pôles de l'université, en 2022-2023, le Bureau des Relations Internationale (BRI) a enregistré 67 entrants ERASMUS et 33 candidatures (tous programmes confondus) d'étudiants de l'UA désireux de partir en mobilité.

A la rentrée 2023-2024, ces chiffres sont en augmentation : 71 étudiants ERASMUS ont été accueillis sur les deux pôles pour le premier semestre.

Le détail des demandes des entrants et sortants est reporté ci-dessous :

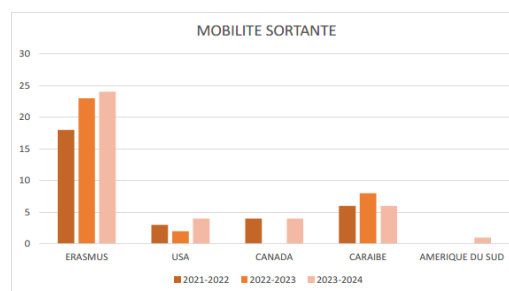
MOBILITE ENTRANTE

PROGRAMME	Etudiants ENTRANTS
	971/972
ERASMUS+	67
Conventions avec des universités américaines	1
BCI (Bureau de Coopération Interuniversitaire- ex CREPUQ)	-
CARAIIBE (programme Sciences Politiques, filière intégrée / programme FLE) bénéficiant de la bourse ELAN	60
CARAIIBE (UWI) / échanges	-
CARAIIBE (étudiants en DAP) Sainte-Lucie	-
Study abroad programs (universités américaines)	61
TOTAL mobilités	189



MOBILITE SORTANTE

PROGRAMME	Etudiants SORTANTS
	971/972
ERASMUS+	23
Conventions avec des universités américaines	2
BCI (Bureau de Coopération Interuniversitaire- ex CREPUQ)	-
CARAIBE (UWI)	8
TOTAL mobilités	33



Les mobilités sortantes sont peu nombreuses. Le renforcement des journées d'information de la mobilité et d'animation sur les bourses de mobilité (stages) pourrait être envisagés.

En Martinique les infrastructures d'accueil des étudiants internationaux méritent d'être renforcées.

7 – Activités Sportives et Culturelles

Les pratiques sportives et culturelles ont en commun de contribuer au bien-être des étudiants et de leur permettre de développer des liens sociaux. Elles partagent également les mêmes freins que sont notamment le manque de temps, et de motivation.

Lever ces freins, encourager toutes les formes de pratiques sportives et artistiques, agir en faveur du bien-être et de la santé des étudiants, entretenir et développer leur ouverture sur la culture sont quelques-uns des objectifs des mesures envisagées, grâce en partie au reversement des fonds CVEC.

Les Activités sportives

La pratique sportive est un facteur d'intégration, de réussite qui fédère les étudiants. Au-delà du fait que ce sont des vecteurs importants de lien social, le sport et l'activité physique sont reconnus comme des facteurs déterminants de santé, de bien-être physique et moral, d'épanouissement. Dans ce cadre, les activités physiques et sportives sont relativement bien ancrées dans la vie des étudiants à l'Université des Antilles :

- **43%** des étudiants pratiquent une activité sportive de manière régulière.
- La fréquence estimée chez **30%** de ces « sportifs » est d'une à 4 fois par semaine.
- **19%** des étudiants déclarent ne jamais pratiquer une activité physique ou sportive car sont détenteurs d'une contre-indication médicale pour toute pratique sportive.

Parmi toutes les possibilités de pratiques offertes par le territoire, la pratique autonome (sans cadre institutionnel ou encadrée par un professionnel) est privilégiée pour la majorité des étudiants : **11%** des étudiants déclarent pratiquer une activité sportive dans un club.

Les 3 principaux freins à la pratique restent chez certains :

- le manque de temps (**17%**),
- le manque d'intérêt (**10%**)
- la méconnaissance de l'offre de l'université (**6%**)

En effet, plus de la moitié des étudiants (**54%**) connaissent l'offre de pratique du SUAPS de l'université mais seuls **19%** pratiquent une activité dans le cadre d'un enseignement obligatoire ou pas.

Cependant, près d'un quart des étudiants affirment être satisfaits voire très satisfaits de l'offre de pratiques proposées par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportive (**SUAPS**).

Le manque de temps, d'envie freine souvent l'essor de la pratique sportive extérieure à l'Université. Le déficit d'installations sportives sur et à proximité du campus, et le manque de créneau inhérent, de même que le manque de moyens humains pour encadrer, réduisent le développement de la pratique au regard de la demande étudiante. L'optimisation des équipements sportifs, existants ou à venir, constitue un axe à approfondir en concertation avec l'ensemble des acteurs, notamment les collectivités territoriales.

Les Activités culturelles

1 étudiant sur 4 affirme avoir une activité artistique en pratique hebdomadaire.

80% des étudiants qui pratiquent une activité le font de manière individuelle, **13%** le font dans le cadre d'une association ou d'un espace culturel public et seuls **7%** le font au sein de l'établissement.

Si ce chiffre semble relativement bas, cela s'explique en partie par le fait qu'une très faible minorité de la population étudiante (**12%**) affirme connaître la mission Vie des campus, et le service arts et culture dédiés aux étudiants.

Pendant l'année universitaire, le manque de temps et la précarité financière incitent parfois les étudiants à négliger les loisirs.

1 étudiant sur 10 a des sorties culturelles au moins 1 fois par mois : cinéma, spectacle, concert, exposition, conférence...

Concernant les activités culturelles, le cinéma est en tête : **46%** des répondants ont fréquenté des salles au moins une fois dans la semaine, alors que **28%** ont préféré un événement littéraire et 20% ont favorisé des week-ends festifs.

Le manque de moyens et le manque d'intérêt sont le plus souvent avancés par les étudiants ne pouvant pratiquer une activité culturelle. En effet, **35%** des étudiants ne se rendent jamais à des événements par manque de temps et **23%** par manque d'intérêt.

L'aspect financier en est une des raisons évoquées pour une partie des étudiants et une large majorité d'entre eux souhaitent pouvoir bénéficier d'offres culturelles extérieures à l'université, à prix réduits. Les tarifs négociés dans le cadre de partenariats avec des établissements culturels sont autant de moyens déployés par l'Université pour lever le frein financier à l'accès à la culture. Toutefois, c'est avant tout le manque de temps qui est à nouveau pointé comme principal obstacle des étudiants, suivi par la méconnaissance de l'offre existante pour certains d'entre eux. En plus de libérer du temps et d'améliorer la communication, un important effort de médiation devra donc être entrepris.

La politique menée par l'UA en termes d'activités culturelles s'attache à lever ces freins et à susciter l'envie en développant la médiation. Elle s'efforce également de rendre l'offre existante plus visible, d'encourager les pratiques et de soutenir les initiatives des étudiants et des personnels. L'effort de visibilité passera notamment par une diversification des canaux de diffusion de l'offre, tandis que la valorisation des pratiques des étudiants dans leur cursus, la reconnaissance de leurs engagements et de leurs talents contribueront à encourager le développement des pratiques, tout comme, les concours, les ateliers mis en place par les associations étudiantes, etc., qui sont autant de manières différentes d'accéder à la culture et de se l'approprier.

La Mission Vie des Campus est un acteur essentiel et la vitrine artistique du pôle Guadeloupe. Elle s'attache à faire vivre ses campus à créer des synergies entre étudiants et associations, à accompagner la rencontre entre les œuvres et les publics, à développer la curiosité et la sensibilité de nos étudiants à susciter l'envie de franchir les portes des lieux de diffusion sur le campus.

Sur le pôle Martinique, le Bureau des Affaires Culturelles est particulièrement actif, avec comme projet de faire des campus des lieux alternatifs de diffusion et démonstration de l'activité artistique et culturelle. Ainsi, plusieurs ateliers de pratique sont proposés aux étudiants, une troupe théâtrale et une chorale ont été également créées.

En dialogue avec les intervenants, artistes et avec les étudiantes, associations, partenaires culturels, un certain nombre de projets et un programme permettent aux étudiants d'être pleinement impliqués. L'Université des Antilles offre donc cette opportunité aux étudiants d'exprimer et de développer leurs talents artistiques et de s'ouvrir au monde. Il manque cependant nombre d'espaces, de salles d'expression sanctuarisés exclusivement réservés aux activités artistiques.

8 – L'Engagement Etudiant et Citoyenneté

L'engagement de la communauté étudiante dans des activités associatives, électives ou autres, qu'il soit ponctuel ou régulier, constitue une partie intégrante de la vie étudiante. Toutefois, cet engagement peut varier en fonction des filières, des cycles d'études et des moyens d'accompagnement disponibles. Les motivations des étudiantes et étudiants pour s'engager sont diverses, allant de la volonté de contribuer à la société à la recherche de divertissement ou au désir de rejoindre une communauté.

Bien que l'engagement soit un véritable enrichissement de la formation initiale des étudiants, sa mise en avant et sa valorisation dans les cursus ne sont pas toujours garanties. Afin d'améliorer cette situation, il est essentiel d'impliquer la communauté étudiante dans les réflexions et les décisions, en engageant les élus étudiants, les non-élus et les associations à travers différentes instances participatives ou outils de consultation. Cet engagement doit être mis en avant et valorisé dans leurs cursus. La circulaire relative à la reconnaissance de l'engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle est venue renforcer cette reconnaissance en 2017.

Cet engagement peut être associatif, volontaire, électif, et/ou citoyen. La valorisation de l'engagement des étudiants dans des activités associatives, électives ou autres, de manière ponctuelle ou régulière, a été mis en place depuis 2 ans à l'UA et fait désormais partie de la vie étudiante.

La mise en valeur de l'engagement étudiant, que les étudiants soient membres d'association, bénévoles, ou élus dans les instances, est une des priorités de l'UA.

L'engagement associatif

L'UA compte 16 associations domiciliées en Guadeloupe et 11 domiciliées en Martinique. Elles s'organisent autour de grands domaines (culture, sport, partage des savoirs, loisirs, etc.). Ces associations, ainsi que des initiatives étudiantes peuvent être soutenues financièrement et logistiquement, sur présentation de projets à la commission FSDIE-volet associatif). Des moyens leur sont alors attribués pour leurs projets et des locaux leur sont également affectés.

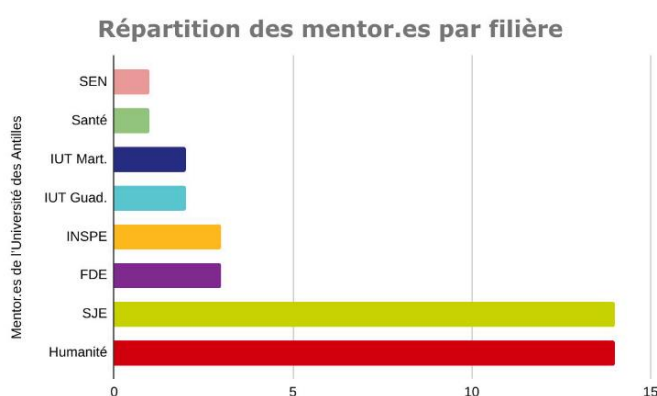
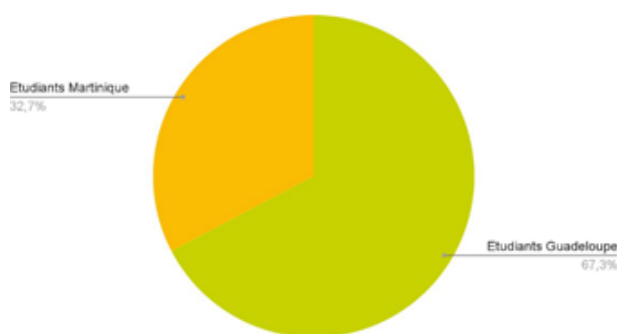
Les montants alloués sont en augmentation (x2 entre 2022 et 2023) mais les montants affectés demeurent relativement moyens (58%), du fait du manque d'information et de savoir-faire des associations. Les projets mis en place par les associations étudiantes (quelles que soient les formes qu'ils peuvent prendre) doivent être accompagnés.

L'engagement volontaire ou bénévole

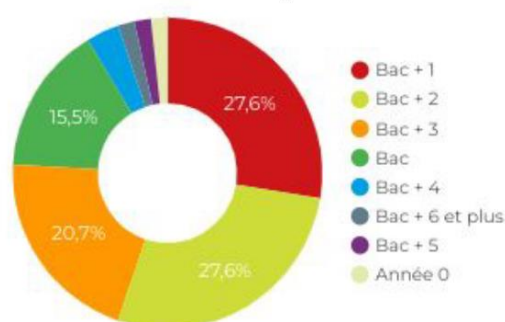
Impliquant souvent des activités au sein de la communauté locale, ce type d'engagement permet aux étudiants de développer des compétences interpersonnelles et de leadership. Les étudiants peuvent également participer à des projets de volontariat locaux ou internationaux, contribuant ainsi à des causes sociales, environnementales, ou humanitaires, et également artistiques ou sportives.

L'UA a conventionné avec une association nationale, l'AFEV. Via le dispositif de mentorat de cette association, il s'agit de permettre aux étudiants de s'engager dans une action solidaire pour accompagner un plus jeune (collégiens, lycéens) dans son parcours scolaire.

Seuls 52 étudiants de l'Université des Antilles ont été mobilisés cette année. Ce chiffre global reste faible, une action de sensibilisation est à envisager. Une grande majorité (67,3%) de ces étudiants sont issus des différents campus de Guadeloupe.



Répartition des mentor.es par année d'étude



L'engagement politique (électif)

Les étudiants peuvent se présenter aux élections pour participer aux divers conseils et comités de l'université, comme les conseils d'administration, les commissions FVU et Recherche ainsi que les conseils de composantes. De nombreux étudiants sont engagés dans la politique de l'université. Ils sont accompagnés et formés afin d'avoir les fondamentaux requis pour exercer les missions qui incombent à ces responsabilités.

Dans les années à venir, l'UA souhaite renforcer son accompagnement à destination des étudiants. Il importe de les faire monter en compétence par des formations spécifiques dédiées (exemple par la mise en place de formations sur la gestion d'une association, l'organisation d'événements, la sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, les comportements à adopter face à certaines problématiques telles les addictions à l'alcool, aux jeux vidéos...). Les relations Associations-BVE pourraient aussi être renforcées.

Plusieurs outils existent pour aider les étudiants à identifier les compétences acquises au travers de leur engagement. La connaissance de tous les dispositifs en place n'est cependant pas encore optimale et on note une certaine disparité entre les composantes. Il est donc nécessaire de développer et de faire connaître ces différents dispositifs qui favorisent l'engagement et permettent de reconnaître les compétences acquises par les étudiants.

Les chartes et cadrages (charte des associations, FSDIE, statut du BVE) seront rédigées afin de pouvoir faciliter l'engagement étudiant et permettre de s'adapter aux nouveaux besoins.

Pour consolider le lien entre les activités pour étudiantes dans les composantes et en central, un réseau des référents vie étudiante pourra être mis en place sur l'ensemble des composantes et sites de l'UA dans l'ensemble des composantes. Un espace d'animation et d'échange (BVE) sera mis en place et matérialisé sur les deux pôles universitaires.

Enfin, un fort besoin en information et communication apparaît sur les dispositifs d'aides existants pour soutenir le développement des associations et des initiatives étudiantes. Travailler plus en profondeur et en complémentarité entre acteurs de terrain est un enjeu afin de pouvoir partager sur les initiatives et les projets étudiants, les accompagner et leur proposer des démarches simplifiées.

9 – Communication et Numérique

Dans un monde en constante évolution, le numérique occupe une place centrale dans la vie quotidienne, et plus particulièrement dans l'environnement universitaire. L'intégration de la communication numérique dans la vie étudiante est un levier puissant pour améliorer l'expérience universitaire. Des plateformes sont déjà mises à disposition des étudiants (MyUA, E-cursus, UAPod) et font l'objet d'améliorations constantes.

Le schéma directeur vise à intégrer pleinement les outils numériques dans les processus de communication de la vie étudiante, afin de favoriser une expérience enrichissante, inclusive et participative. En modernisant les outils de communication, en assurant l'inclusion numérique, en encourageant l'engagement et en garantissant la sécurité des données, il peut être créé un environnement dynamique, collaboratif et propice à la réussite de tous les étudiants.

Ce schéma directeur se veut évolutif et adaptable, en tenant compte des avancées technologiques et des besoins changeants de la communauté universitaire. En combinant ces deux approches, il est possible de créer un environnement numérique enrichissant et interactif.

Les ateliers Etudiants ont fait remonter des besoins et des attentes dans le domaine de la vie étudiante, lesquels ont permis de proposer un certain nombre d'actions avec 3 objectifs principaux :

- améliorer significativement la vie étudiante en modernisant les outils de communication institutionnelle pour faciliter l'accès à l'information et renforcer l'interaction entre les étudiants, le personnel universitaire et les diverses structures administratives,
- promouvoir l'inclusion numérique afin de s'assurer que tous les étudiants, indépendamment de leur situation socio-économique, aient accès aux technologies numériques nécessaires pour leur réussite académique et personnelle,
- et enfin encourager l'engagement et la participation des étudiants aux activités et événements universitaires.

PLAN D' ACTIONS DU SDVE

Le diagnostic précédent a permis de mesurer les conditions de vie des étudiants, et compléter et alimenter les réflexions pour construire un schéma directeur de la vie étudiante (SDVE). Élaboré avec les étudiants, en collaboration avec les services communs de l'université, le Crous Antilles-Guyane, et des partenaires extérieurs, le SDVE 2024-2027 se décline en **plan d'actions** concrètes autour de **9 axes thématiques**, regroupés en **3 axes stratégiques distincts** :

Axes stratégiques	Axes thématiques	Actions	Détails des actions	Echéance
La qualité de vie et le bien-être étudiant	Hébergement	Mettre en place un dispositif d'aides pour le logement en faveur des étudiants en difficulté	Créer des aides financières spécifiques pour les étudiants en difficulté, afin de les aider à couvrir leurs frais de logement.	2025
		Accompagner la mise en place du Schéma directeur de l'hébergement du Crous	- Sensibiliser les bailleurs sociaux sur les besoins d'hébergement des étudiants - Œuvrer pour la mise en place d'un observatoire du logement (outil d'aide à la décision et de pilotage) - Harmoniser l'information et promouvoir l'offre de logement adapté	2026
	Restauration	Aménager des espaces de restauration en libre-service dans les composantes	Prévoir des espaces équipés de fours à micro-ondes pour les étudiants qui déjeunent dans les locaux des composantes	2024
		Améliorer, en collaboration avec le Crous, la restauration	- Elargir l'offre de restauration (introduire les menus de régimes spécifiques (régimes végétariens, sans gluten...)) - Adapter la pause méridienne (collaboration entre les composantes et le Crous pour assurer une pause méridienne qui n'est pas amputée par les temps d'attentes aux points de restauration) - Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux pour faire connaître les menus du Crous.	2025

La qualité de vie et le bien-être étudiant (suite)	Accueil et intégration	Renforcer les dispositifs d'accueil et d'intégration	• Organiser un accueil avec l'administration et les personnels avec lesquels les étudiants vont interagir • Améliorer l'interaction entre administration et étudiants pour fluidifier les informations • Informer sur les différents statuts étudiants. • Obtenir la carte d'étudiant (ou le Sticker de renouvellement) le jour de l'inscription. • Maintenir et renforcer le recrutement des tuteurs d'accompagnement	2024
		Accueillir et intégrer les publics spécifiques ESH	• Améliorer la lisibilité des procédures afin de mieux travailler en équipe plurielle autour de l'ESH. • Améliorer l'accueil et l'accompagnement pédagogique et social des ESH. • Communiquer sur les dispositifs existants. • Développer le statut d'étudiant accompagnant • Améliorer l'accessibilité aux bâtiments et salles de cours	2024
	Transport	Développer des offres de transports adaptées aux rythmes de la vie étudiante et diminuer le sentiment d'insécurité	• Travailler avec les collectivités de Guadeloupe et territoriale de Martinique pour améliorer la fréquence et l'amplitude horaire des transports en commun desservant les campus, les résidences universitaires et les lieux de vie étudiante • Sensibiliser et informer sur l'insécurité • Réunir les acteurs de la mobilité • Mettre en place des navettes entre les pôles (proposition issue de réinventons l'UA)	2025
		Adapter les aménagements et les outils aux modes de déplacement de la communauté étudiante	• Développer les outils dédiés au covoiturage (sites de Karos, Dépozé) afin de réduire la place de la voiture individuelle • Sensibiliser à l'utilisation du vélo électrique (KARU'VELO de PaP)	2026

La qualité de vie et le bien-être étudiant (suite)			• Sécuriser l'utilisation du vélo (proposition issue de réinventons l'UA) • Sensibiliser sur la corrélation entre le choix du logement et la mobilité	
	Mobilité internationale	Soutenir la mobilité étudiante	• Soutenir la mobilité entrante en élargissant les thématiques et en maintenant les dispositifs qui encouragent la mobilité entrante d'étudiants et en valorisant les formations disciplinaires offertes en anglais. • Soutenir la mobilité sortante en continuant à mobiliser des journées de la mobilité et une animation visant à donner des bourses de mobilité pour tout stage en entreprise réalisé en Europe et à l'étranger.	2025
		Accroître la visibilité internationale	• Poursuivre des projets de mise en place d'université d'été / Bootcamp. • Poursuivre la veille stratégique des appels à projets et sources de financement afin de développer des actions à l'international. • Développer une véritable culture internationale au sein de toutes les composantes et services. • Renforcer les capacités des personnels enseignants et administratifs sur l'internationalisation et la professionnalisation des offres de formation dans la région Caraïbe (Erasmus +), en lien avec les besoins des étudiants en matière d'employabilité. • Valoriser la diversité culturelle des campus de l'UA et inciter les étudiants à participer au rayonnement international de l'UA (Programme collaboratif de volontariat des étudiants Ambassadeurs de l'international).	2025
		Conforter l'accueil des étudiants internationaux	• Renouveler les conventions entre les établissements d'enseignement supérieur et le CROUS	2025
		Poursuivre l'aménagement des Infrastructures sur les pôles	sur le pôle Martinique : • Création d'un espace d'accueil Welcome Friendly Desk	

La qualité de vie et le bien-être étudiant (suite)			sur le pôle Guadeloupe : • Installer la maison des langues pour mettre en œuvre la politique linguistique de l'Université des Antilles	2025
	Santé – Bien-être et Précarité	Poursuivre et consolider les actions de prévention par la mise en place de villages	• Reconduire chaque année le village de l'alimentation pour accompagner, et informer pour un changement des comportements alimentaires • Accompagnement individualisé en consultation diététique • Reconduire chaque année le village de la prévention afin de présenter des pathologies ou problématiques diverses (telles que l'endométriose, le diabète, la sédentarité, etc) • Reconduire chaque année le village de la Sécurité afin de favoriser une prise de conscience des risques de la route Informer pour un changement des habitudes de consommation d'alcool et produits illicite	2024
		Poursuivre et consolider les actions de promotion de la santé	• Organiser des dépistages anonymes et gratuits de VIH et IST • Mettre en place de contrôles de la vue, bucco-dentaires, et de de l'audition • Poursuivre l'organisation des ateliers de sophrologie • Poursuivre les rencontres et débats autour de thèmes touchant la santé des étudiants (Endométriose, Addictions, Contraception, Diabète, MST et le VIH)	2024
		Consolider l'offre de consultations et renforcer les moyens du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (Sumpps)	• Poursuivre les entretiens d'urgences, les soins infirmiers • Recruter un médecin directeur • Augmenter le nombre de jours de présence du médecin contractuel pour assurer les consultations et visites médicales obligatoires • Faire évoluer le SUMPPS vers un Service de Santé Étudiant (SSE) (<i>action initiée en 2023</i>)	2026
		S'assurer que tous les étudiants concernés	• Renforcer la visibilité des dispositifs d'aides sociales	2025

La qualité de vie et le bien-être étudiant (suite)		bénéficient des aides auxquelles ils sont éligibles	• Identifier, informer et accompagner les relais de l'information et du repérage des étudiants en difficulté	
		Continuer la simplification des procédures, réduire les délais de traitement, assurer la complémentarité des aides et mieux coordonner les modalités d'intervention des différents acteurs	• Recenser les aides existantes (conditions et modalités) • Améliorer la communication sur les droits des étudiants • Faciliter le parcours étudiant pour bénéficier d'un accompagnement social • Coordonner et simplifier les procédures • Raccourcir les délais de prise de rendez-vous avec l'ASS • Raccourcir les délais de versement d'aides	2025
	Activités sportives et culturelles	Réduire les freins à la pratique des activités physiques ou sportives et développer l'offre axée « bien être »	• Envisager l'aménagement de créneaux banalisés dans l'emploi du temps dédiés aux activités sportives. • Développer de nouveaux partenariats, pour accroître le nombre d'activités et agrandir la plage des créneaux horaires proposés • Développer en distanciel des activités physiques et sportives qui favorisent le bien-être (relaxation, fitness, yoga, Pilates, sophrologie, etc.) • Continuer à développer les journées bien-être et prévention sur différentes thématiques (sommeil et stress, alimentation, santé sexuelle, etc.).	2026
		Améliorer la promotion du sport	• Développer et mieux encadrer le dispositif d'accueil et d'accompagnement des sportifs de haut et bon niveau, notamment dans le cadre de la mise en place de la charte des régimes spéciaux d'études • Donner davantage de visibilité aux sportifs de haut niveau, les impliquer dans la promotion du sport. • Mettre en place des « Villages Sport » (rentrée 2024)	2025
		Rendre l'offre culturelle existante plus visible,	• Diversifier les canaux de diffusion de l'offre culturelle à destination des étudiants, notamment via le déploiement	

La qualité de vie et le bien-être étudiant (suite)		encourager les pratiques, soutenir les initiatives	du portail numérique étudiant et de l'application mobile My UA , avec l'intégration d'un agenda des événements, d'un système de notifications, etc. Ces nouveaux outils compléteront ceux plus classiques (affiches, flyers, listes de diffusion, etc.), qui devront encore être développés. • Encourager et soutenir les initiatives des étudiants et des personnels grâce à des appels à projets CVEC fléchés sur les pratiques artistiques et culturelles. • Elaborer et tenir à jour un annuaire des lieux de répétition, de diffusion, d'exposition ou pourvus d'équipements techniques spécifiques pour certaines pratiques, etc. pouvant être mis à disposition des étudiants porteurs de projets artistiques sur l'ensemble du territoire (locaux existants et dans les structures du CROUS, lieux gérés par des collectivités territoriales, des structures culturelles, des associations, ...). Cet annuaire renseignera également sur les procédures de réservation. • Développer un module de formation en ligne sur l'organisation d'événements destiné aux membres des associations étudiantes et éventuellement accompagné de sessions en présentiel.	2026
		Favoriser l'engagement associatif	• Faire connaître les associations étudiantes en réalisant un annuaire dynamique • Poursuivre les formations des membres du bureau des associations étudiante afin de permettre la montée en compétence du réseau associatif de l'Université et renforcer les relations associations et BVE • Accompagner les associations sollicitant un financement FSDIE -volet associatif • Développer un réseau de référents vie étudiante sur l'ensemble des composantes et sites de l'UA	2025

La qualité de vie et le bien-être étudiant (suite)	Engagement étudiant et citoyen		• Accompagnement des associations étudiantes (charte des associations)	
		Valoriser les initiatives étudiantes	• Créer un lieu ressource (BVE) entre étudiants, associations et professionnels • Favoriser les échanges et rencontres entre porteurs de projets étudiants. • Promouvoir les initiatives étudiantes • Établir une programmation d'initiatives étudiantes pour une mise en avant des projets et une visibilité de ceux-ci au-delà des campus. • Valoriser les différentes formes de l'engagement étudiant (réserve, sapeur-pompier volontaire, associatif, SHN, artiste, élu, DRS, dans le cadre d'une activité salariée, etc.), en lien avec les composantes • Créer des espaces d'expression et de présentation des projets étudiants sur les réseaux sociaux. • Faciliter l'organisation d'événements communs à l'échelle du site. • Relayer toutes les informations des actions étudiantes.	2025
		Former et Accompagner le numérique	• Assurer un accès internet rapide et fiable dans tous les bâtiments et toutes les salles de tous les campus. • Mettre en place des ateliers de compétences numériques : Organiser des ateliers réguliers pour former les étudiants à l'utilisation des outils numériques et des ressources en ligne. • Proposer des programmes de certification en ligne pour des compétences spécifiques (programmation, gestion de projets, etc.).	2026

	Communication et numérique		• Aider à la mise en place d'un réseau de mentors numériques parmi les étudiants et le personnel pour offrir un soutien personnalisé à ceux qui en ont besoin. • Mettre à disposition des équipements informatiques et des connexions internet gratuites ou subventionnées pour les étudiants en difficulté financière.	
		Sensibiliser les étudiants à la sécurité informatique et à la protection des données	• Former les étudiants aux bons usages des outils numériques, sur les bonnes pratiques de sécurité en ligne et la protection de leurs données personnelles. • S'assurer que toutes les plateformes et outils utilisés respectent les réglementations en vigueur sur la protection des données.	2026
Le sentiment d'appartenance à l'établissement	Communication et numérique	Améliorer les Plateformes Numériques existantes	• Enrichir l'application mobile universitaire MyUA qui centralise toutes les informations utiles, telles que les calendriers académiques, les notifications importantes, l'EPT, les activités étudiantes, les plages horaires des consultations au SUMPPS. • Moderniser ou Améliorer le portail étudiant en transférant les services vers MyUA en offrant une interface intuitive et personnalisée aux étudiants, leur permettant de gérer leurs inscriptions, consulter leurs résultats, récupérer leurs relevés de notes, et pourquoi pas accéder aux ressources pédagogiques. • Créer des espaces de discussion et d'échange via MyUA permettant aux étudiants de donner leur avis et de proposer des améliorations sur divers aspects de la vie universitaire. • Impulser la création de sessions de prise d'informations auprès des étudiants	2025-2026

Le sentiment d'appartenance à l'établissement (suite)		Améliorer la communication interactive et participative	• Utiliser des systèmes de notification (SMS, email, applications) pour tenir les étudiants informés des changements, des événements, et des échéances importantes. • Implémenter des chatbots pour répondre aux questions fréquentes et fournir une assistance 24/7. • Développer la communication institutionnelle via les réseaux sociaux (X, LinkedIn, Instagram, Facebook...) pour diffuser les informations (événements, conférences, forums, campagnes FSDIE, ...). • Développer une activité de « boutique de l'université » avec vente de supports d'identification à l'établissement	2025-2026
	Activités sportives et culturelles	Lever les freins et susciter l'envie en développant la médiation culturelle	• Envisager l'aménagement de créneaux banalisés dans l'emploi du temps dédiés aux activités culturelles et artistiques. • Développer l'effort engagé pour rendre l'offre culturelle extérieure à l'université financièrement plus accessible (tarifs négociés dans le cadre de partenariats, places offertes dans le cadre de jeux-concours, etc.) • Développer et diversifier l'offre de pratiques artistiques, notamment grâce à des partenariats ou des mutualisations avec des associations. Ces collaborations pourront par ailleurs permettre de pallier le manque d'espaces disponibles pour les pratiques artistiques. • Développer l'offre de sorties culturelles accompagnées qui préparent en amont les étudiants à la rencontre avec l'œuvre. • Susciter l'intérêt des étudiants pour la culture scientifique et technique, les impliquer davantage dans la vie et les événements scientifiques du territoire.	2026

		Améliorer les infrastructures sportives	• Mettre le plateau sportif de Saint Claude à l'abri du vent et de la pluie pour certaines activités • Renforcer des partenariats pour disposer d'infrastructures de qualité pour les étudiants du campus de Fouillole	2026
		Valoriser les pratiques, les engagements et les talents des étudiants	• Encadrer et promouvoir le statut d'étudiant artiste, dans le cadre de la prise en compte des publics spécifiques et de la mise en place de la charte des régimes spéciaux d'études • Créer des événements qui mettent en avant les talents des étudiants • Solliciter et valoriser les talents des étudiants dans le cadre de la communication institutionnelle et des événements	2025
Une politique de vie étudiante cohérente et innovante pour la réussite des étudiants	Communication et numérique	Enrichir la vie étudiante en utilisant le numérique	• Déployer des espaces numériques de E-learning, de FabLabs pour enrichir l'expérience quotidienne des étudiants. • Organiser des événements virtuels (conférences, webinaires, soirées jeux) pour maintenir une vie étudiante active même à distance et renforcer le sentiment d'appartenance à un même établissement. • Encourager et soutenir la création de captures vidéo (MOOCs) sur la plateforme UAPod et autres plateformes d'apprentissage en ligne pour améliorer la réussite étudiante • Étendre la couverture wifi à l'ensemble des pôles universitaires et prévoir des outils et moyens de communication pour informer les étudiants de la disponibilité de ces réseaux. • Enrichir le service de la carte étudiant multi-services à l'échelle de l'établissement. La carte étudiant UA pourrait avoir, en plus du service Izly (Crous) et de l'accès aux bibliothèques universitaires (SCD) des différents sites, des services permettant des réductions (commerces, cinémas...)	2025

INDICATEURS DE VIE ETUDIANTE

Chaque axe thématique est associé à plusieurs indicateurs formels permettant de suivre l'avancée du plan d'actions.

Axe stratégique	Thématique	Attendus	Indicateurs
La qualité de vie étudiante	Hébergement	Ces indicateurs aident à évaluer la disponibilité, la qualité et l'accessibilité du logement étudiant, ce qui est crucial pour le bien-être et la réussite des étudiants de l'UA	1. Coût du logement étudiant 2. Qualité des logements offerts, y compris la propreté, le confort, les commodités et la sécurité. 3. Accès aux services de base tels que l'eau, l'électricité, la climatisation, l'accès à Internet, etc. 4. Proximité du logement par rapport au campus : Mesure de la proximité des logements proposés par rapport aux campus. 5. Nombre de bâtiments aux normes d'accessibilité PMR 6. Accessibilité du logement si étudiant ESH (Normes PMR, autres handicaps)
	Restauration	Ces indicateurs fournissent une évaluation complète de l'expérience alimentaire des étudiants sur le campus et aident à identifier les domaines où des améliorations peuvent être apportées pour répondre aux besoins et aux préférences alimentaires des étudiants	7. Fréquentation des installations de restauration (nombre moyen d'étudiants qui fréquentent les installations de restauration sur le campus par jour/semaine/mois). 8. Variété de choix alimentaires y compris les options végétariennes, végétaliennes, sans gluten, etc. 9. Taux de satisfaction des étudiants de la qualité de la nourriture et du service dans les installations de restauration sur le campus. 10. Temps d'attente moyen des repas mesuré en minutes.

La qualité de vie étudiante (suite)			11. Diversité des options diététiques qui répondent aux besoins alimentaires spécifiques des étudiants, tels que les régimes végétariens, végétaliens, sans gluten, etc. 12. Chasse au gaspillage : capacité des étudiants à proposer des projets de gestion de déchets alimentaires dans les installations de restauration sur les campus.
	Accueil intégration	Ces indicateurs aident à évaluer l'efficacité des efforts d'accueil et d'intégration dans le but d'améliorer l'expérience globale des étudiants.	13. Évaluation des programmes et des activités d'accueil et d'intégration conçus pour aider les nouveaux étudiants à s'adapter à leur environnement universitaire (JANE, journée d'intégration...) 14. Évaluation de la qualité et de la disponibilité des services d'accueil tels que les bureaux d'admission, les centres d'information aux étudiants, les bureaux d'aide financière, etc.
	Bien-être, santé, précarité	Ces indicateurs aident à évaluer la santé, le bien-être et la précarité parmi les étudiants universitaires, et à identifier les besoins et les domaines où des améliorations peuvent être apportées pour soutenir leur bien-être global.	15. Accès aux services de santé y compris les soins médicaux de base, les services de santé mentale, les services de santé sexuelle et reproductive, etc 16. Fréquence à laquelle les étudiants utilisent les services de santé disponibles, y compris les visites chez le médecin, les consultations en santé mentale, les vaccinations, etc. 17. Enquête de satisfaction des étudiants à l'égard des services de santé offerts sur le campus. 18. Évaluation de la santé mentale des étudiants (taux de dépression, d'anxiété, de stress et de suicide) ainsi que l'accès aux services de soutien en santé mentale.

La qualité de vie étudiante (suite)			19. Evaluation de la participation des étudiants à des programmes de sensibilisation et d'éducation sur la santé et le bien-être, ainsi que de leur engagement dans des activités de promotion de la santé. 20. Évaluation de l'insécurité alimentaire parmi les étudiants (fréquentation des épiceries solidaires). 21. Evaluation de la précarité financière parmi les étudiants, (nombre de demandes d'aides sociales à la commission FFSDIE volet aides sociales, types de besoins de tels que le logement, la nourriture, les fournitures scolaires, la santé, etc) - Bilan FSDIE aide sociales – Bilan CASE. 22. Évaluation de la disponibilité de logements abordables pour les étudiants, ainsi que de leur capacité à payer leur loyer sans compromettre leur bien-être financier. 23. Evaluation de l'engagement des étudiants dans des activités de bénévolat et d'action sociale visant à soutenir les membres de la communauté universitaire confrontés à des difficultés de santé et de bien-être.
	Transport	Ces indicateurs aident à évaluer la facilité d'accès des transports pour les étudiants, ce qui peut avoir un impact significatif sur leur expérience universitaire et leur qualité de vie.	24. Accessibilité au campus en utilisant différents modes de transport (voiture, transports en commun, vélo, marche, etc.). 25. Disponibilité des transports en commun (Évaluation de la fréquence, de la fiabilité et de l'étendue des services de transports publics desservant le campus et ses environs). 26. Coût moyen des transports en commun, du carburant, du stationnement, etc., pour les étudiants qui se rendent sur le campus.

La qualité de vie étudiante (suite)			27. Disponibilité des places de stationnement pour les étudiants qui arrivent en voiture sur le campus. 28. Nombre de signalements d'insécurité des étudiants aux abords du campus (en tenant compte des fréquentations, de l'éclairage public, etc.) 29. Durée moyenne du trajet domicile-campus 30. Fréquence et amplitude horaire des dessertes (transport public) des campus 31. Initiatives de transport durable (telles que le covoiturage, les véhicules électriques, le vélo, etc.)
	Mobilité	Ces indicateurs permettent d'évaluer l'impact des programmes de mobilité étudiante sur l'expérience académique, interculturelle et professionnelle des étudiants, ainsi que leur contribution à la diversité et à l'internationalisation de l'université.	32. Nombre d'étudiants étrangers entrants pendant une période donnée. 33. Nombre d'étudiants de l'UA participant à des programmes d'échange à l'étranger pendant une période donnée. 34. Durée moyenne de séjour 35. Satisfaction des étudiants en matière de mobilité 36. Accessibilité financière des programmes de mobilité étudiante, y compris les bourses, les subventions et d'autres formes de soutien financier disponibles pour les étudiants. 37. Mesure de l'expérience interculturelle acquise par les étudiants participant à des programmes de mobilité internationale ou régionale, y compris leur capacité à s'adapter à de nouveaux environnements culturels et à interagir avec des personnes de différentes origines. 38. Mesure de l'impact des programmes de mobilité étudiante sur l'apprentissage des étudiants, y compris l'acquisition de compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles.

La qualité de vie étudiante (suite)			39. Évaluation des programmes et des services spécifiquement conçus pour soutenir l'intégration des étudiants internationaux, pour étudiants spécialistes et non spécialistes (tests de positionnement, certification), les activités culturelles, etc.
	Activités sportives et culturelles	Ces indicateurs permettent d'évaluer l'accessibilité, la variété et la satisfaction des étudiants à l'égard des activités sportives et culturelles disponibles sur le campus, ainsi que leur impact sur le bien-être et l'expérience globale des étudiants.	40. Nombre d'étudiants inscrits ou participant régulièrement à des activités sportives organisées sur le campus 41. Nombre et diversité des activités sportives proposées sur le campus 42. Mesure de la satisfaction des étudiants à l'égard des programmes et des installations sportives disponibles sur le campus. 43. Nombre d'étudiants participant à des activités culturelles sur le campus, 44. Nombre et diversité des activités culturelles proposées sur le campus 45. Mesure de la satisfaction des étudiants à l'égard des programmes et des événements sportifs et culturels proposés sur le campus.
	Engagement étudiant	Ces indicateurs permettent d'évaluer le niveau d'engagement des étudiants dans la vie universitaire et leur contribution à la communauté, ainsi que les opportunités offertes par l'université pour promouvoir leur implication et leur développement personnel et professionnel.	46. Impact des initiatives d'engagement sur la communauté universitaire et la société dans son ensemble ; 47. Mesure des compétences, des connaissances et des expériences acquises par les étudiants grâce à leur engagement, et leur impact sur leur développement personnel et professionnel. 48. Bilan des Commissions VEE

	Communication numérique	Ces indicateurs permettent d'évaluer l'efficacité des outils de communication numérique utilisés par les étudiants, ainsi que leur impact sur leur expérience en termes d'apprentissage, de communication et d'accès à l'information.	49. Nombre de sites universitaires sur lesquels sont déployés les services de FabLab, de e.Learning 50. Nombre de salles équipées pour le travail individuel et collectif des étudiants 51. Nombre de formations aux bons usages et enjeux du numérique 52. Nombre d'ordinateurs disponibles pour les prêts longs aux étudiants Accessibilité aux outils numériques utilisés pour faciliter l'apprentissage et la communication des étudiants. 53. Connectivité Internet sur le campus (y compris la vitesse de connexion, la couverture Wi-Fi et la disponibilité de l'accès à Internet dans les espaces communs et les résidences étudiantes).
Le sentiment d'appartenance au même établissement	Communication et numérique	Ces indicateurs permettent d'évaluer l'efficacité des outils de communication numérique utilisés par les étudiants, ainsi que leur impact sur leur expérience en termes d'apprentissage, de communication et d'accès à l'information.	54. Utilisation des plateformes de communication telles que les forums de discussion, les chats en direct, les réseaux sociaux, etc., pour interagir avec leurs pairs, les enseignants et le personnel administratif. 55. Accessibilité des informations en ligne
	Activités sportives et culturelles	Ces indicateurs permettent d'évaluer l'accessibilité, la variété et la satisfaction des étudiants à l'égard des activités sportives et culturelles disponibles sur le campus, ainsi que leur impact sur le bien-être et l'expérience globale des étudiants.	56. Mesure de l'inclusivité et de la diversité culturelle des activités et des événements culturels sur le campus

			57. Mesure de la participation des étudiants à des activités sportives et culturelles qui favorisent l'engagement étudiant
Une politique de vie étudiante cohérente et innovante pour la réussite des étudiants	Communication et numérique	Ces indicateurs permettent d'évaluer l'efficacité des outils de communication numérique utilisés par les étudiants, ainsi que leur impact sur leur expérience en termes d'apprentissage, de communication et d'accès à l'information.	58. Nombre de services accessibles aux étudiants via l'application MyUA 59. Utilisation des technologies d'apprentissage (utilisation des technologies d'apprentissage en ligne telles que les vidéos éducatives, les podcasts, les webinaires...), pour compléter l'enseignement en classe et faciliter l'apprentissage autonome des étudiants. 60. Innovation technologique (utilisation dans la communication numérique sur le campus, de technologies telles que la réalité virtuelle, la réalité augmentée, les chatbots, etc., pour améliorer l'expérience des étudiants. 61. Nombre d'actions de sensibilisation sur la protection des données et vie privée (politiques et pratiques en place pour protéger la vie privée et les données des étudiants lors de l'utilisation des outils de communication numérique sur le campus).
	Accueil et intégration	Ces indicateurs aident à évaluer l'efficacité des efforts d'accueil et d'intégration dans le but d'améliorer l'expérience globale des étudiants.	62. Mesure de la disponibilité et de l'efficacité des programmes de mentorat en faveur des nouveaux étudiants 63. Facilité avec laquelle les étudiants peuvent accéder à la bibliothèque, aux laboratoires informatiques, etc., ainsi que leur niveau de satisfaction à cet égard.

Une politique de vie étudiante cohérente et innovante pour la réussite des étudiants (suite)	Engagement étudiant	Ces indicateurs permettent d'évaluer le niveau d'engagement des étudiants dans la vie universitaire et leur contribution à la communauté, ainsi que les opportunités offertes par l'université pour promouvoir leur implication et leur développement personnel et professionnel.	64. Nombre d'étudiants occupant des postes de leadership au sein des associations étudiantes, des conseils étudiants, etc. 65. Nombre d'étudiants participant à des activités de bénévolat 66. Engagement politique 67. Nombre d'étudiants participant aux processus décisionnels de l'université
	Bien-être	Ces indicateurs fournissent un aperçu global de la qualité de la vie et du bien-être des étudiants à l'UA ; ils sont utilisés pour évaluer globalement et améliorer les programmes et services offerts aux étudiants	68. Taux de réussite en 1ère année 69. Taux de graduation 70. Mesure de la disponibilité et de l'utilisation des bibliothèques, des laboratoires, des installations sportives, etc. 71. Évaluation de la qualité de vie et de l'accessibilité des services tels que les services de scolarité, le soutien en matière de santé mentale, le SUAP, etc. 72. Disponibilité de logements sur ou près du campus. 73. Accès au logement – (par rapport à un handicap) 74. Evaluation de la santé des étudiants (Bilan SUMPPS)

REMERCIEMENTS

En tant que Cheffe de Projet « Elaboration du SDVE » de l'Université des Antilles, je remercie très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce schéma : étudiants, enseignants, personnels administratifs et acteurs impliqués dans l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

Je voudrais également souligner que ce chantier s'est déployé dans un climat de confiance et particulièrement propice à une collaboration participative de l'établissement (Pôle Martinique et Pôle Guadeloupe).

Aussi le présent SDVE est-il le fruit d'un véritable travail de co-construction élaboré faisant suite à 23 réunions (2 comités de pilotage, 2 comités techniques, et 19 réunions/ consultations/groupes de travail entre août 2023 et juin 2024).

Qu'ils soient ici remerciés pour leur investissement dans ce dossier, ainsi que pour les idées et les propositions apportées lors de nos échanges.

Professeure Guylène AURORE

VP CFVU Guadeloupe

Cheffe de Projet « Elaboration du SDVE » de l'Université des Antilles